

RAPPORT ANNUEL

2022

Sécurité incendie

Adopté le 12 avril 2023

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 PORTRAIT DE L'AUTORITÉ	2
1.1 MODE DE DESSERTE DU TERRITOIRE	6
1.1.1 Liste des ententes	6
1.2 RESSOURCES FINANCIÈRES	7
1.2.1 Dépenses en sécurité incendie	7
1.3 RESSOURCES MATÉRIELLES.....	8
CHAPITRE 2 DIVISION FORMATION, PRÉVENTION ET ENQUÊTE.....	11
CHAPITRE 3 DIVISION SÉCURITÉ CIVILE.....	27
CHAPITRE 4 INTERVENTIONS DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE.....	29
4.1 TYPES D'INTERVENTIONS, DÉPLOIEMENT DE LA FORCE DE FRAPPE ET PERTES MATÉRIELLES	29
PLAN DE MISE EN ŒUVRE 2022	56

Introduction

La Municipalité régionale de comté de La Matapédia présente son rapport annuel 2022 en regard du schéma de couverture de risques entré en vigueur le 22 mars 2006 et en vertu de l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*. Ce même schéma a été révisé et adopté le 22 janvier 2014. Le renouvellement du schéma a débuté en 2020 par la réorganisation du service. On y retrouve le bilan de l'ensemble des activités réalisées au cours de cet exercice, une planification des années à venir ainsi que certains comparatifs avec les rapports 2017, 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022.



Photo : André Verreault

Chapitre 1 Portrait de l'autorité

Les tableaux suivants donnent un portrait de la MRC de La Matapédia. On y retrouve le nombre de bâtiments par catégorie de risques et des diagrammes pour illustrer ces données.

Note : Ces données sont en date du rapport annuel et ont été recueillies à même notre système de gestion du service.

NOMBRE DE BÂTIMENTS RÉPERTORIÉS PAR CATÉGORIES DE RISQUES

Municipalité	Risque faible		Risque moyen		Risque élevé		Risque très élevé		TOTAL
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	
Albertville	171	92%	2	1%	9	5%	3	2%	185
Amqui	2 064	83%	190	8%	203	8%	33	1%	2 490
Causapscal	868	86%	54	5%	69	7%	18	2%	1 009
Lac-au-Saumon	518	86%	27	5%	46	8%	9	2%	600
Saint-Alexandre-des-Lacs	159	96%	2	1%	4	2%	1	1%	166
Saint-Cléophas	161	90%	3	2%	11	6%	3	2%	178
Saint-Damase	213	84%	2	1%	33	13%	5	2%	253
Sainte-Florence	172	86%	9	5%	16	8%	2	1%	199
Sainte-Irène	326	94%	5	1%	12	3%	3	1%	346
Saint-Léon-le-Grand	419	88%	15	3%	33	7%	7	1%	474
Sainte-Marguerite-Marie	108	96%	1	1%	3	3%	-	0%	112
Saint-Moise	317	91%	8	2%	16	5%	9	3%	350
Saint-Noël	196	85%	7	3%	21	9%	6	3%	230
Saint-Tharcisius	190	88%	9	4%	14	6%	4	2%	217
Saint-Vianney	271	94%	9	3%	4	1%	3	1%	287
Saint-Zénon du Lac-Humqui	297	95%	2	1%	12	4%	2	1%	313
Sayabec	739	86%	29	3%	68	8%	20	2%	856
Val-Brillant	521	90%	12	2%	43	7%	6	1%	582
TNO	8	89%	1	11%	-	0%	-	0%	9
TOTAL	7 718	87%	387	4%	617	7%	134	2%	8 856

Le ratio est le pourcentage de bâtiments de chaque catégorie sur le nombre de bâtiments total de la municipalité.

Note: Données à jour à la publication du rapport

Graphique 1

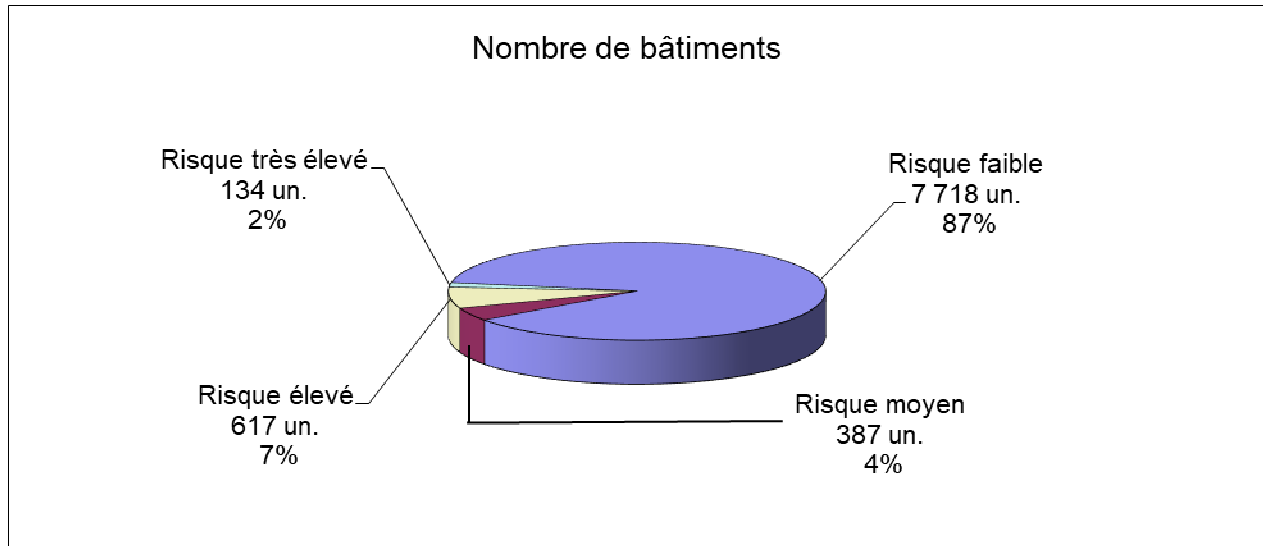
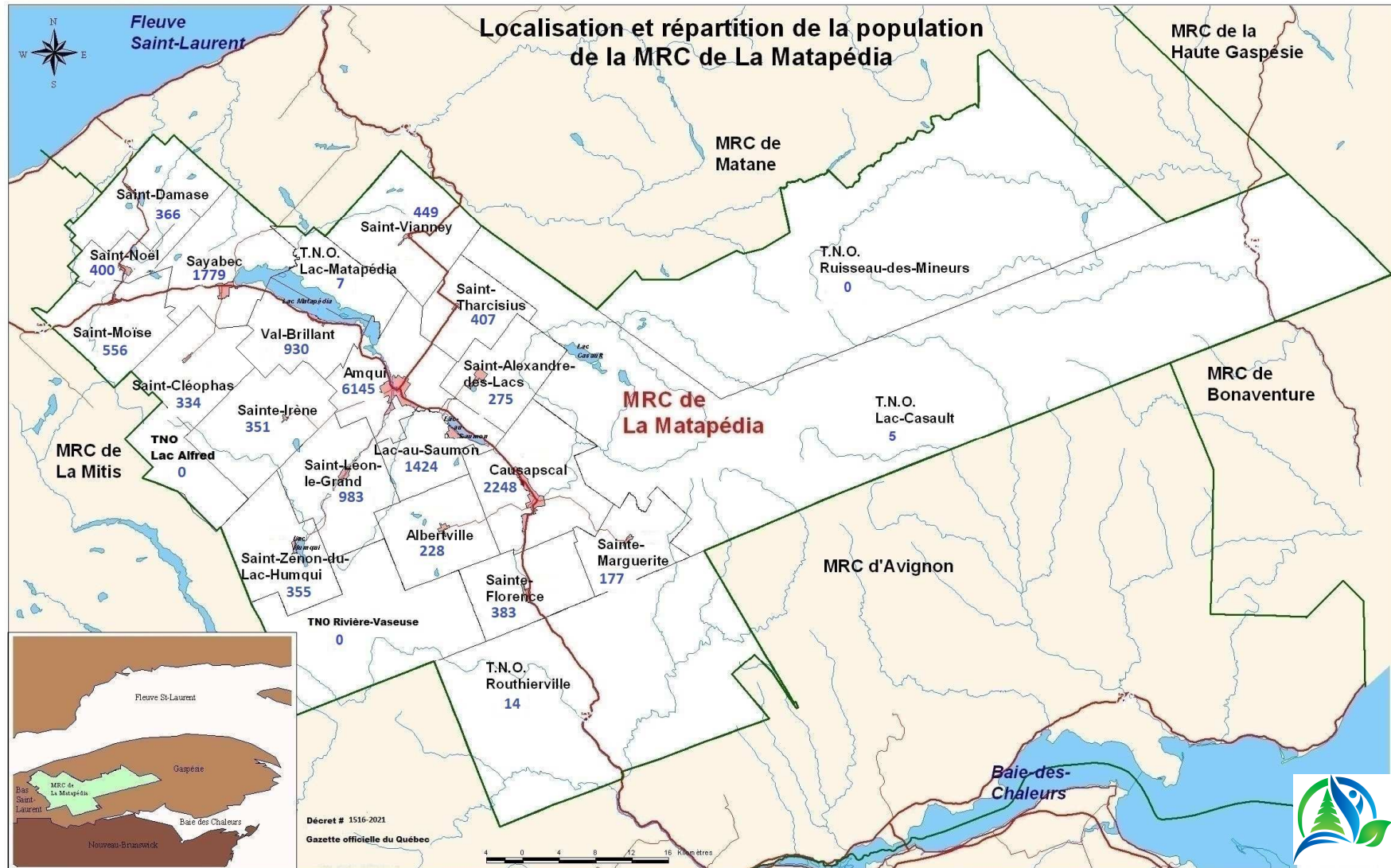


Photo : Ghislain Paradis

TABLEAU - POPULATION MRC DE LA MATAPÉDIA - 2022

No	Municipalité	Population
07005	Sainte-Marguerite-Marie	177
07010	Sainte-Florence	383
07018	Causapscal	2 248
07025	Albertville	228
07030	Saint-Léon-le-Grand	983
07035	Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	355
07040	Sainte-Irène	351
07047	Amqui	6 145
07057	Lac-au-Saumon	1 424
07065	Saint-Alexandre-des-Lacs	275
07070	Saint-Tharcisius	407
07075	Saint-Vianney	449
07080	Val-Brillant	930
07085	Sayabec	1 779
07090	Saint-Cléophas	334
07095	Saint-Moïse	556
07100	Saint-Noël	400
07105	Saint-Damase	366
07912	Lac-Alfred	0
07908	Lac-Casault	5
07914	Lac-Matapédia	7
07906	Rivière-Patapédia-Est	0
07904	Rivière-Vaseuse	0
07902	Routhierville	14
07910	Ruisseau-des-Mineurs	0
	TOTAL :	17 816

Source : MAMOT décret # 1516-2021.



1.1 MODE DE DESSERTE DU TERRITOIRE

1.1.1 Liste des ententes

	Date	Titre
Municipalité de Sainte-Paule	Nouvelle entente depuis 2021 avec la ville de Matane	Concernant l'assistance mutuelle en matière de service de désincarcération
Ville de Mont-Joli	11 août 2004	Concernant l'assistance mutuelle en matière de sécurité incendie
MRC de La Matanie	16 avril 2022	Concernant l'assistance mutuelle en matière de sécurité incendie
Municipalité de Saint-Ulric	16 avril 2022	Concernant l'assistance mutuelle en matière de sécurité incendie
Municipalité de La Rédemption	Va être signée janvier 2023	Concernant l'assistance mutuelle en matière de sécurité incendie
Ville de Métis-sur-Mer	22 décembre 2006	Concernant l'assistance mutuelle en matière de sécurité incendie
Ville de Matane	16 avril 2022	Concernant l'assistance mutuelle en matière de sécurité incendie
Ville de New-Richmond	16 avril 2022	Concernant la desserte de la route 299
Municipalité de Les Hauteurs	Va être signée janvier 2023	Concernant l'assistance mutuelle en matière de sécurité incendie pour la municipalité de La Rédemption
Municipalité de Matapédia	16 avril 2022	Concernant l'assistance mutuelle en matière de sécurité incendie et le sauvetage hors réseau routier
Municipalité de Maria	16 avril 2022	Concernant l'assistance mutuelle en matière de sécurité incendie et le sauvetage hors réseau routier
Municipalité de Saint-François d'Assise	16 avril 2022	Concernant l'assistance mutuelle en matière de sécurité incendie et le sauvetage hors réseau routier
Municipalité de Nouvelle	16 avril 2022	Concernant l'assistance mutuelle en matière de sécurité incendie et le sauvetage hors réseau routier
Municipalité de Pointe-à-la-Croix	16 avril 2022	Concernant l'assistance mutuelle en matière de sécurité incendie et le sauvetage hors réseau routier

1.2 RESSOURCES FINANCIÈRES

1.2.1 Dépenses en sécurité incendie

Tableau 1.2.1

Total par année	Dépenses nettes en sécurité incendie (\$)	Quote-part
TOTAL 2008	973 302 \$	817 518 \$
TOTAL 2009	892 173 \$	836 447 \$
TOTAL 2010	979 400 \$	865 700 \$
TOTAL 2011	1 047 858 \$	910 388 \$
TOTAL 2012	1 123 289 \$	951 526 \$
TOTAL 2013	1 116 469 \$	991 701 \$
TOTAL 2014	1 127 619 \$	991 806 \$
TOTAL 2015	1 241 401 \$	1 009 243 \$
TOTAL 2016	1 218 370 \$	1 050 461 \$
TOTAL 2017	1 276 617 \$	1 069 248 \$
TOTAL 2018	1 256 143 \$	1 117 658 \$
TOTAL 2019	1 373 395 \$	1 182 343 \$
TOTAL 2020	1 485 444 \$	1 135 748 \$
TOTAL 2021	1 521 119 \$	1 166 904 \$
TOTAL 2022	1 602 777 \$	1 196 559 \$

Les revenus d'intervention et autres ont été plus élevés, ce qui a permis l'achat de certains équipements incendie et de radios portatives.



Photo : Ghislain Paradis

1.3 RESSOURCES MATÉRIELLES

TABLEAU 1.3.1 INVENTAIRE ET PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES VÉHICULES ET DE LEURS ÉQUIPEMENTS

Caserne	Type de véhicule	Description	Année	Débit de pompe (li/min)	Volume citerne (litres)	Volume piscine (litres)	Débit de vidange (li/min)	Appareil respiratoire (unité)	Conforme ULC	Équipement portatif
1- Amqui	201- autopompe	E-ONE Frieighliner	2018	4 760	2270			6	Oui	Mâchoires de vie, éclairage
	401 - citerne	Kenworth W900L	2001	-	13638	13638	4 700		Oui	Hors service dû à un accident
	601 - unité d'urgence	Ford F-150	2010	-	-		-		-	Génératrice, espaces clos et médical de base, sauvetage en hauteur et sur glace
	701 - échelle	Pierce Lance	1991	-	-			8	Oui	Génératrice et éclairage
	1701 - hazmat (remorque de 20 pieds fermée)	U.S. CARGO	2020	-	-	-	-	4	-	Nouvelle remorque
	9001 - unité d'entretien	Ram 1500	2016	-	-	-	-	-	-	Outils et pièces de rechange, équipé pour faire les réparations sur place
	1101 - 1 remorque	Novae Sure-trac	2011						-	
	1101- remorque de sauvetage 14 pieds (fermée)	U. S. CARGO	2019							Sauvetage en hauteur, eau vive et nautique
	101- unité de direction	Ford Interceptor Police pack	2018	-	-	-	-	-	-	
	901- unité de soutien	Chevrolet Équinox	2015							
	801- unité de soutien	Ford Fusion	2010							
	9001- unité de soutien	Ram								
1101- 2 remorques	Artisanal 2 essieux	2018								Transporte le traineau d'évacuation médical, le VTT et outils
1901 - véhicule tout terrain	Canam Defender MAX XT	2017								Équipement
2 – Causapscal	202 - autopompe	Peterbil 2008	2008	5 682	1 892			6	Oui	Génératrice et éclairage Mâchoires de vie
	402 - citerne	Western Star 4900 EX	2001	-	13638	13638	4 700		Oui	Pompe supp. (1 930 li/min)
	602 - unité d'urgence	GMC Grumman Olson	1995	-	-	-	-	4	-	HORS SERVICE
	1102 - remorque	Artisanal 2 essieux								Transporte le VTT et outils
	1902 - véhicule tout terrain	Articat 500								Équipements
3 - Sayabec	203 - autopompe	Américain Lafrance Freighliner FL 80	2001	4 760	2 270			6	Oui	Génératrice, éclairage et Mâchoires de vie
	403 - citerne	Western Star 4900 FA	2000	-	13638	13638	4 700		Oui	Pompe supp. (1 930 li/min)
	603 - unité d'urgence	Chevrolet Silverado 3500 HD	2005	-	-			4	-	HORS SERVICE

Caserne	Type de véhicule	Description	Année	Débit de pompe (li/min)	Volume citerne (litres)	Volume piscine (litres)	Débit de vidange (li/min)	Appareil respiratoire (unité)	Conforme ULC	Équipement portatif
4 - Saint-Léon-Le-Grand Caserne fermée	204 - autopompe transférée à la caserne de Sayabec en remplacement de l'unité d'urgence	Americain Lafrance Freighliner MCV FL 80	2001	4 760	2 270			6	Oui	Génératrice et éclairage
	Ancien 407 – citerne	International	1984	-	11 350	9 080	5 190		Non	HORS SERVICE
5 - Saint-Vianney Caserne fermée	305 - autopompe-citerne transférée à la caserne de Causapsal en remplacement de l'unité d'urgence	Ford MHV Maxi-Métal	1998	4 760	4 540		2 050	6	Oui	Génératrice
	405 - autopompe-citerne	Ford MHV	1987	-	6 800	6 800	2 720	-	-	HORS SERVICE
6 - Saint-Noël	206 - autopompe	Spartan Métro	1992	4 760	2 270			8	Oui	Génératrice
	406 - citerne	Western Star 4900 FA	2001	-	11 350	13 620	4 700		Oui	Génératrice et éclairage
7 - Val-Brillant	207 - autopompe	Kenworth Pierce	2006	4 760	3 637			8	Oui	Génératrice
	407 - citerne ancien de St-Léon-le-Grand	Western Star 4964 FX	2001	-	11 350	6 800	4 700		-	Déplacé de St-Léon-le-Grand à Val-Brillant
	1907 - remorque	Germain RS800	2005							Bateau et équipement
	1807 - bateau pneumatique semi-rigide	Mercury modèle 430 HD 14'1"	2005							Équipements de sauvetage
	907- unité de soutien	Ford Ranger Sport								Bateau de sauvetage nautique
8 - Lac-au-Saumon	208 - autopompe	International 40S Pierce	2011	4 760	2 270			8	Oui	Génératrice et éclairage
	408 – citerne	Western Star 4900 EX	2000	-	13638	13638	4 700	-	Oui	Pompe supp. (1 930 li/min)

Le débit de pompe est celui de l'autopompe ou de la pompe portative principale du camion-citerne tel qu'obtenu lors des tests de pompage annuels.

Le débit de vidange a été mesuré pour chaque véhicule. 100% des autopompes sont homologuées ULC ou ont subi une attestation de conformité. Les citernes ont eux aussi subi une attestation de conformité. Notre mécanicien effectue les entretiens et réparations de nos véhicules et équipements. Il est formé par ULC pour faire les essais de performance et de pompage de nos véhicules et il détient un diplôme de la SAAQ pour faire les entretiens préventifs de nos véhicules. La remorque de matières dangereuses a été remplacée par une nouvelle de la même dimension.

TABLEAU 1.3.2 CALENDRIER DE REMPLACEMENT DES VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS INCENDIE

No	Description	Année du véhicule	Année d'achat véhicule	Localisation par caserne et année de transfert			Années de disposition des véhicules et équipements projetés													
							2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
1.	AUTO-POMPE 201	2018	2017	1-2017																X+
2.	AUTO-POMPE 202	2008	2013	1-2013	2-2017															X+
3.	AUTO-POMPE 203	2001	2011	3-2011																X
4.	POMPE-CITERNE 3023	1998	1998	1-1998	7-2006	2-2021														X+
5.	AUTO-POMPE 206	1992	2008	3-2008	4-2011	6-2017													X	
6.	AUTO-POMPE 208	2010	2011	2-2011	8-2017															X+
7.	Nouveau 2003	2001	2011	8-2011	4-2017	2-2021														X+
8.	AUTO-POMPE 207	2006	2006	1-2006	7-2013															X+
9.	CITERNE 401 (hors service accident)	2001	2008	1-2008																X
10.	CITERNE 402	2001	2006	2-2006																X
11.	CITERNE 403	2000	2006	3-2006																X
14.	CITERNE 406	2001	2006	1-2006	6-2008															X
15.	CITERNE 407	2001	2008	4-2008	7-2019															X
16.	CITERNE 408	2000	2006	8-2006																X
17.	UNITÉ D'URGENCE 601	2010	2010	1-2010	1-2018															X
18.	UNITÉ D'URGENCE 602 Enlevée de la flotte	1995	1995	1-1995	2-2018															X
19.	UNITÉ D'URGENCE 603 Enlevée de la flotte	2005	2009	3-2009																X+
20.	CAMIONNETTE 1101	2016	2018																	X
21.	ÉCHELLE 701	1991	2008	1-2008																X+
22.	REMORQUE 1701	2020	2020	1-2020																X
23.	REMORQUE 1101	2019	2019	1-2019																X+
24.	REMORQUE 1101-1	2010	2010	1-2010																X+
25.	REMORQUE 1101-2	2018	2018	1-2018																X+
26.	REMORQUE 1102	2011	2011	2-2011																X+
27.	REMORQUE 1907	2005	2005	8-2005																X+
28.	CAMION 101	2018	2018	Directeur																X
29.	CAMION 9001	2016	2018	Mécanicien																X
29.	AUTO 901	2015	2017	Prévention et officier de garde																X+
30.	AUTO 801	2010	2013	1-2013															X	
31.	CAMION 907	2011	2011	1-2011	7-2018															X
32.	VÉHICULE TOUT-TERRAIN 1901	2017	2017	1-2017																X+
33.	VÉHICULE TOUT-TERRAIN 1902	2005	2011	2011	2-2011															X
34.	MÂCHOIRES DE VIE AMQUI	2010	2010	1-2010																X+
35.	MÂCHOIRES DE VIE CAUSAPSCAL	1999	1999	2-1999																X
36.	MÂCHOIRES DE VIE SAYABEC	2012	2012	2-2012																X+

No de caserne : Amqui : 1 Causapsal : 2 Sayabec : 3 St-Léon-le-Grand : 4 St-Vianney : 5 St-Noël : 6 Val-Brillant : 7 Lac-au-Saumon : 8

Durée théorique de vie des véhicules: Autopompe 30 ans, citerne 15 ans, fourgons 20 ans, auto 8 ans, camionnette 8 ans, mâchoires de vie 15 ans

Chapitre 2 Division formation, prévention et enquête

Le territoire sous la juridiction de la MRC s'étend sur une longueur maximale d'environ 120 km dans l'axe est-ouest et sur une largeur maximale de 60 km dans l'axe nord-sud, pour une superficie totale de 5376 kilomètres carrés dont 18 municipalités la composent. La division de prévention organise ses activités préventives en fonction des causes d'incendie, des risques relevés sur son territoire et aux exigences du ministère de la Sécurité publique.

« Compte tenu de l'efficacité éprouvée des mesures de prévention dans la lutte contre les incendies, faire reposer la protection des citoyens et du patrimoine contre l'incendie sur le recours, en priorité, à des approches et à des mesures préventives. »

- Ministère de la Sécurité publique -

Cette partie du rapport annuel présente l'état de la mise en application de l'objectif no 1 du schéma de couverture de risques soit : les mesures préventives, l'analyse des incidents, la réglementation municipale, les activités de prévention et de sensibilisation du public ainsi que la recherche des causes et des circonstances d'incendie. Cette partie présente également les avancements au niveau de la formation des pompiers conformément au plan de formation établi sur 5 ans et au programme de subvention pour la formation des pompiers volontaires.

Il n'y a toujours pas eu de travail réalisé sur le règlement en prévention incendie actuel afin de l'harmoniser avec la réglementation de la Régie du bâtiment du Québec. Nous sommes toujours dans l'attente de la réorganisation du service un peu retardée par l'accréditation syndicale de ses employés. Le schéma de couverture de risques a été réécrit et nous sommes dans l'attente d'un

retour du ministère. Des efforts importants ont été mis sur le cas de quelques bâtiments qui ont nécessité l'embauche d'un avocat pour faire exécuter des travaux de mise aux normes. Une architecte est présentement dans le dossier et nous sommes dans l'attente de plans. Dans les circonstances, c'est avec le sentiment du devoir accompli que nous présentons ici le chapitre 2 du rapport annuel du service incendie.



Photo : Dave Gagné

PROGRAMME D'INSPECTION

L'ANALYSE DES INCIDENTS

Les statistiques détaillées d'intervention sont compilées dans le logiciel de gestion incendie « Première ligne® » et un tableau d'analyse des incidents nous permet d'identifier à quel niveau se situent les problématiques et ainsi orienter notre prévention en fonction des besoins. De plus, des moyens qui auraient permis d'éviter ces sinistres sont identifiés et des recommandations sont faites par le biais de communiqués dans les médias. Le tableau suivant identifie brièvement la nature de tous les appels sur le territoire de la MRC de La Matapédia pour les dernières années.

Statistiques d'intervention						
ANNÉE	Alarme	Feu bâtiment	Cheminée	Accident	Autre	Total
2012	54	25	17	77	84	248
2013	42	17	10	47	96	212
2014	72	18	20	53	128	292
2015	62	32	11	70	104	279
2016	52	20	14	78	76	240
2017	63	21	12	82	99	277
2018	66	31	12	61	112	282
2019	82	29	11	80	102	304
2020	73	26	12	71	151	333
2021	82	26	9	73	99	289
2022	99	29	7	74	165	374

Enquêtes incendie

Les enquêtes sur les causes et circonstances d'incendie font partie intégrante du programme d'évaluation des risques sur notre territoire et nous permettent d'établir un éventail des éléments déclencheurs de sinistres dans la



Photo : Dave Gagné

MRC de La Matapédia. Ainsi, nous sommes en mesure d'orienter efficacement les mesures préventives selon nos problématiques. De plus, la détermination du point d'origine d'un incendie et de ses circonstances est une obligation du Gouvernement du Québec selon la *Loi sur la sécurité incendie*. En effet, l'article 43 de celle-ci mentionne que : « le directeur du service de sécurité incendie ou une personne qualifiée qu'il désigne à cette fin doit, pour tout incendie survenu dans le ressort du service, en déterminer le point d'origine, les causes probables ainsi que les circonstances immédiates que sont, entre autres, les caractéristiques de l'immeuble ou des

biens incendiés et le déroulement des événements. »

Une enquête incendie complète est effectuée seulement lorsqu'il s'agit d'un incendie majeur ou que la cause d'un incendie ne peut être clairement établie, sans ambiguïté par les officiers sur place. Lorsque les dommages sont mineurs et que la cause et les circonstances de l'incendie sont évidentes, l'enquêteur ou l'officier responsable colligera les informations pertinentes dans la partie prévue à cet effet dans le rapport d'intervention afin d'achever le plus exactement possible le rapport remis au ministère (DSI-2003).

Toutefois, lors d'un feu confirmé, l'enquêteur du service incendie est automatiquement affecté par téléavertisseur. Cette pratique permet à l'enquêteur d'améliorer sa compréhension de la scène en observant le développement de l'incendie ainsi que de recueillir les témoignages lorsque les gens sont toujours sur place.

Trois enquêteurs se relaient afin d'assurer une couverture du service et que les enquêtes soient menées de façon diligente comme la loi le demande.

Usage	Nombre d'appels incendie	%
Résidentiel	16	64%
Industriel	6	24%
Commercial	2	8%
Institutionnel	0	0%
Agricole	1	4%
Soins	0	0%
Total :	25	100 %

CAUSES D'INCENDIE POUR 2022

Le tableau suivant exprime les causes d'incendie sur notre territoire.

Causes probables	Nombre d'appels incendie	%*
Défaillance de l'installation de chauffage au bois	2	8%
Feu de cheminée propagé au bâtiment	1	4%
Bris mécanique	3	12%
Article de fumeur	1	4%
Indéterminée	4	16%
Électrique	9	36%
Travaux de meulage	1	4%
Reprise d'incendie	1	4%
Mauvaise utilisation d'une source de chaleur	1	4%
Erreur humaine (chandelle oubliée)	1	4%
Entraide	1	4%
Total :	25	100%

*Note : le total des pourcentages pourrait ne pas totaliser 100%, car les résultats ont été arrondis.

Répartition des incendies par usage

Avec 64% des appels incendie, les incendies de bâtiments d'usage résidentiel demeurent ceux qui surviennent le plus souvent. D'ailleurs, les unités de logements résidentiels sont plus nombreuses que tout autre usage de bâtiment. Étant donné leur proportion plus élevée, la probabilité qu'un incendie survienne dans ce type de bâtiment s'en trouve augmentée. À cette probabilité s'ajoute également celle d'y retrouver des victimes. En effet, lorsqu'un incendie débute dans un logement, il y a de fortes chances qu'une personne se trouve tout près. À noter que les feux de cheminée sans perte ne sont pas comptabilisés dans ce tableau.

Dans les industries, les mêmes causes se répètent souvent. Généralement, ces incendies sont causés par une machine ou un appareil qui a outrepassé ses capacités ou encore un employé qui a ignoré une procédure de travail ou une alarme au panneau incendie.

LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

La MRC de La Matapédia bénéficie présentement d'un règlement en prévention incendie adopté depuis décembre 2001. L'article 6 du présent règlement adopte le *Code national de prévention incendie 1995 (CNPI-95)* dans son intégralité afin de répondre aux particularités de son territoire et aux besoins de sa population : des issues obstruées ou impraticables, des accumulations excessives de matières combustibles, des séparations coupe-feu endommagées ou manquantes, des appareils de chauffage non conformes, des systèmes de protection et d'alarme incendie défectueux ou mal entretenus, des appareils d'extinction en mauvais état, des procédés ou opérations qui représentent un grave danger pour la sécurité des personnes, etc.

Nous travaillons toujours sur un projet de règlement. Ce règlement, inspiré des villes de Laval et de La Prairie, vient intégrer le code de sécurité (CBCS) 2010 de la Régie du bâtiment. L'adoption de ce règlement viendra référer à l'année de construction du bâtiment, ce qui permettra une application de la réglementation plus juste et réaliste évitant de la confusion auprès des citoyens. Aussi, le CBCS contient des mesures plus restrictives pour les résidences de personnes âgées et les habitations où nous devons minimalement aller dans le même sens afin d'obtenir l'immunité.

Ce projet de règlement est un peu sur le frein et doit être relancé en collaboration avec la direction générale et le consultant incendie dans le cadre de la restructuration du service incendie et de la réécriture du nouveau schéma de couverture de risques. Dans l'attente de l'adoption de celui-ci, nous n'avons pas d'autre choix que de faire des signalements à la *Régie du Bâtiment du Québec* lorsque des bâtiments assujettis contreviennent au code de sécurité. Dans les circonstances actuelles, il n'y a pas eu d'autres travaux sur la réglementation en prévention incendie.

L'INSPECTION DES RISQUES FAIBLES ET MOYENS ET DES FERMES

Le chef pompier responsable de la prévention résidentielle a effectué des visites de prévention dans les bâtiments de risques faibles et moyens (résidences unifamiliales, chalets et logements dans des immeubles de moins de 9 logements) afin de s'assurer que des dispositions minimales de sécurité incendie ont été prises par les occupants. Le but premier de ces visites est de s'assurer que toutes les résidences du territoire possèdent au moins un avertisseur de fumée fonctionnel par étage. Le pompier vérifie par la suite si les occupants ont un extincteur portatif et s'ils savent s'en servir. Il identifie les risques potentiels et y va de ses recommandations. Sa visite est également une visite d'information et d'éducation du public.



En 2022, nous avons poursuivi l'essai des avertisseurs de fumée avec de la fumée synthétique en canette d'aérosol. Cette méthode est éprouvée puisqu'il a été constaté que parfois les avertisseurs de fumée fonctionnent avec le bouton TEST, mais ne détectent pas la fumée. De plus, cette méthode projette une image davantage professionnelle. Lorsqu'il y a un garage muni d'un appareil de chauffage au bois, le pompier se rend également

vérifier la conformité de l'installation puisqu'il a été constaté que plusieurs de nos incendies prenaient naissance dans de petits garages détachés de la résidence.

En 2022, on recommence les visites de résidences en personne. Quelques appels téléphoniques ont été faits en début d'année pour effectuer des vérifications auprès des propriétaires, mais c'est en présence physique sur les lieux que la majorité des visites de prévention se sont réalisées.

Objectifs de visites de bâtiments de catégories 1 et 2

Actuellement, il est nécessaire de faire 1133 visites préventives par année pour un total de 7933 visites sur un périodique de 7 ans (ces chiffres représentent le bâtiment, c'est-à-dire que si l'on visite 8 logements dans un immeuble, ce dernier compte pour 1).

Pour l'année 2022, notre objectif a été atteint pour les risques faibles et moyens. C'est en effet 1139 visites qui ont été complétées pour ces catégories de risque. Il s'agit de 1133 visites pour les risques faibles, 2 pour les risques moyens et 4 pour les risques ne possédant pas de classification. Les visites préventives et les visites préventives par téléphone ont été réparties sur tout le territoire au prorata du parc immobilier comme le démontre le tableau suivant.

Visites de résidences par municipalité en 2022

	MUNICIPALITÉS																		
	Albertville	Amqui	Causapsca	Lac-au-Saumon	St-Alexandre-des-Lacs	Saint-Cléophas	St-Damase	St-Florence	St-Irène	St-Léon-le-Grand	St-Marguerite-Marie	Saint-Moïse	Saint-Noël	Saint-Tharcisius	Saint-Vianney	St-Zénon-du-Lac-Humqui	Sayabec	Vai-Brillant	TOTAL DES VISITES
Visites	27	317	131	75	21	24	30	32	43	61	16	46	30	28	37	43	106	72	1139

Voici quelques statistiques comptabilisées suite aux visites de résidences :

- 1043 visites sur le terrain;
- 96 par appels téléphoniques;
- 6 avertisseurs de fumée ont été fournis et installés par le service incendie;
- 10 piles fournies et installées par le service incendie;
- 1 avertisseur de fumée était présent, mais ne fonctionnait pas;
- 6 avertisseurs de fumée sans pile;
- 85 avertisseurs de fumée ont plus de 10 ans;
- 25 résidences ne possédaient aucun d'avertisseur de fumée.

Tableau sur le constat des avertisseurs de fumée

Statistiques sur les avertisseurs de fumée				
ANNÉE	Aucun avertisseur	+ de 10 ans	Sans pile	Défectueux
2012	2.4%	2.2%	1.2%	1.2%
2013	1.1%	14.5%	1.4%	1.2%
2014	2%	43.6%	4.2%	5.1%
2015	2.8%	42.4%	2.6%	3.1%
2016	3.7%	23.4%	2.1%	0.7%
2017	2.5%	17.7%	0.8%	0.25%
2018	4.7%	20.5%	0.7%	0.7%
2019	2.8%	16.3%	1.4%	0.8%
2020	1.7%	3.9%	0.2%	0.4%
2021	1.7%	9.3%	0.9%	0.4%
2022	2.2%	7.5%	0.5%	0.1%

Malheureusement, il y a encore des gens qui ne possèdent aucun avertisseur de fumée fonctionnel en 2022. Pourtant, il a été démontré que la découverte rapide d'un début d'incendie augmente de façon considérable les chances de survie. Les pourcentages se maintiennent sensiblement d'une année à l'autre. On remarque qu'il y a davantage d'anomalies au niveau des avertisseurs de fumée lorsque nous sommes dans un secteur

rural. Dans notre programme de prévention, nous planifions visiter des résidences dans toutes les municipalités chaque année au prorata du parc immobilier pour ces catégories de risque. Par conséquent, nous sommes présents sur tout le territoire tout au long de l'année, les rapports faits aux assureurs seront équitables pour toutes les municipalités et la sensibilisation s'en verra améliorée de par la visibilité sur tout le territoire et ce, l'année durant.

Inspection des bâtiments de ferme

Les bâtiments agricoles sont particulièrement vulnérables au feu. En effet, ce sont des constructions très combustibles en plus d'être dans des environnements humides et corrosifs et d'y retrouver un grand nombre de matières combustibles et inflammables. Ces bâtiments ont également subi bon nombre d'agrandissements majeurs et de rénovations.

De plus, lorsqu'un incendie débute dans un bâtiment de ferme, les dommages sont majeurs et extrêmement coûteux pour le producteur, sa famille et la collectivité. En outre, les fermes sont généralement situées loin d'une caserne, n'ont pas de réseau d'eau et, pour la plupart, ne sont pas équipées de système de détection. Tout comme dans les autres programmes d'inspection, les fermes éloignées des casernes sont les premières à être visitées.

Après avoir décortiqué les heures travaillées durant l'année versus les diverses tâches, le temps à consacrer aux visites des bâtiments agricoles et des fermes est de 70 heures par année. Le tableau suivant démontre nos objectifs de prévention pour ces usages.



Plan quinquennal et réalisation des objectifs des visites des bâtiments agricoles

	Année				
	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'inspections de bâtiments de ferme	14/7	0/7	0/7	7/7	

En 2022, les inspections des bâtiments agricoles et des fermes ont eu lieu en fin d'année. Cette période de l'année semble être un bon moment pour la majorité des agriculteurs. Ils ont terminé les récoltes et la neige n'est pas un problème. Une bonne collaboration des propriétaires nous aura permis d'atteindre nos objectifs et de réaliser les 7 inspections projetées.

L'INSPECTION DES RISQUES ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS

Des visites d'inspection se déroulent dans les bâtiments de catégories 3 et 4 en relation directe avec la réglementation incendie en vigueur. À ce sujet, des avis d'anomalies sont émis et un suivi est fait afin de s'assurer de la réalisation des travaux ou des correctifs requis. Un plan d'intervention est préparé lorsque nécessaire pour ces catégories de risque. Les objectifs sont de 45 inspections par année pour les risques élevés (catégorie 3) et 20 par année pour les très élevés (catégorie 4). Ces objectifs, acceptés par le ministère dans le dernier schéma de couverture de risques, ont été fixés en se basant sur le temps technicien prévention incendie disponible avec les ressources actuelles. Les priorités d'inspection sont fixées en fonction des risques cibles, des plaintes reçues et des bâtiments qui présentent un problème d'éloignement. Les bâtiments sur lesquels nous avons eu à intervenir pour éteindre un début d'incendie sont également mis en priorité dans notre programme d'inspection.



Nous offrons un soutien technique à la préparation des plans de sécurité incendie et des plans d'évacuation. À ce niveau, encore cette année, nous avons été grandement sollicités par les résidences pour personnes âgées puisque la réglementation exige à ceux-ci la préparation de tels plans. De la formation de base a été dispensée gratuitement dans ces résidences lorsque les employés en sentaient le besoin. Des exercices d'évacuation ont été réalisés dans toutes les résidences pour personnes retraitées afin de valider les connaissances du plan de sécurité incendie par le personnel et vérifier le bon fonctionnement de ce dernier. De plus, cet exercice est nécessaire afin que la résidence puisse conserver sa certification. Ce processus de certification doit être révisé tous les deux ans ou lorsque la résidence a changé de propriétaire ou de personnel. Il y a un important roulement au niveau des propriétaires et du personnel, ce qui vient augmenter la tâche pour les préventionnistes. Le Château Bellevue a fait appel à une ressource externe en prévention incendie afin de les supporter dans la préparation et la mise en place d'un nouveau plan de sécurité incendie. Celui-ci est plus réaliste que le précédent qui ne considérait pas toutes les réalités du bâtiment qui est à la fine pointe des normes en sécurité incendie.

Toutes les résidences pour personnes âgées ont modifié leurs systèmes d'alarme incendie afin de les rendre conformes aux changements apportés à la réglementation. La grande majorité de ces résidences a fait l'installation de cuisines commerciales conformes à la norme NFPA-96. L'installation des gicleurs automatiques avance bien dans ces résidences. La date butoir pour en faire l'installation qui était le 2 décembre 2022 a été prolongée une fois de plus pour la porter au 2 décembre 2024. Rappelons que le ministère avait majoré l'aide financière pour faire l'installation des systèmes automatiques d'extinction. En effet, ces travaux qui étaient remboursables jusqu'à 100% selon le nombre d'unités le seront maintenant pour toutes les RPA:

- 30 unités d'habitation et moins : 100 %
- 31 à 99 unités : ~~80%~~ maintenant 100%
- 100 unités d'habitation et plus : ~~60%~~ maintenant 100%

Les inspections dans les bâtiments dont la classification de risque est élevée et très élevée permettent de minimiser les dangers d'incendie et ainsi d'augmenter les chances de survie si un sinistre survenait. Les écoles, les garderies, les églises, les résidences pour personnes âgées et les salles communautaires représentent ces risques cibles dont les inspections ont été priorisées. Il y a maintenant moins de résidences pour personnes âgées sur le territoire, mais celles-ci tendent à agrandir ou s'aménager afin de pouvoir recevoir plus de clientèle. Le nombre de résidences pour personnes âgées est maintenant de 10 sur le territoire de la MRC de La Matapédia.

- Risques élevés (catégorie 3) : Bâtiment dont l'aire au sol est de plus de 600 m², bâtiment de 4 à 6 étages, lieux où les occupants sont normalement aptes à évacuer, lieux sans quantité significative de matières dangereuses.
- Risques très élevés (catégorie 4) : Bâtiment de plus de 6 étages ou présentant un risque élevé de conflagration, lieux où les occupants ne peuvent évacuer d'eux-mêmes, lieux impliquant une évacuation difficile en raison du nombre élevé d'occupants, lieux où des matières dangereuses sont susceptibles de se retrouver. Lieux où l'impact d'un incendie est susceptible d'affecter le fonctionnement de la communauté.

Inspection des risques élevés et très élevés en 2022

Catégorie de risque	Objectif annuel	Inspections effectuées
Élevé (3)	45 (n'incluant pas les fermes)	34
Très élevé (4)	20	11
Total	65	45

Pour 2022, les objectifs de ces catégories de risque ont été atteints à 69%. Le manque à gagner pourrait être explicable par un arrêt de travail d'un des deux préventionnistes pour une période de 6 mois. Nous avons continué à prioriser les risques où il y avait eu des incendies durant l'année ainsi que les adresses présentant des risques pour les personnes vulnérables ou présentant des risques liés à l'évacuation.

En conclusion, pour les risques élevés et très élevés, l'objectif semble toujours réaliste. Les propriétaires réfractaires, les besoins grandissants de diverses entreprises, notamment les résidences de personnes âgées, pour de l'aide à l'élaboration de leurs plans de sécurité incendie ainsi qu'aux exercices d'évacuation viennent expliquer la lourdeur de la tâche actuelle en prévention incendie. Au moins un dossier était toujours devant le tribunal en 2022. D'autres dossiers problématiques demandent un suivi particulier.

En plus du roulement d'inspection des risques élevés et très élevés, d'autres activités sont nécessaires et obligatoires au bon fonctionnement et l'atteinte des objectifs de la division prévention tels que :

- Le retour sur des visites dans certains bâtiments de risque faible problématiques;
- L'éducation du public;
- Le traitement et la gestion des plaintes de citoyens;
- Le calcul de capacité de salle;
- L'émission de 126 permis de brûlage;
- L'émission de 5 permis pour grands feux d'artifice;
- L'analyse des plans de construction et de rénovation en collaboration avec les inspecteurs municipaux et l'urbaniste;
- Intervenir sur les incendies de bâtiment;
- Support pour la préparation de plans de sécurité incendie;
- Collecte des informations et mise à jour des plans d'intervention;
- Déterminer les causes et circonstances des incendies sur le territoire et organiser la prévention en conséquence;
- Publier des communiqués en prévention incendie selon les risques.



ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION DU PUBLIC

LA SENSIBILISATION DU PUBLIC

Les activités de sensibilisation du public se déroulent lors de la semaine de la prévention des incendies, mais également tout au long de l'année.



Cette année, c'est la dernière année pour le slogan du plan triennal sous le thème : «*Le premier responsable c'est toi!*» Ce slogan veut responsabiliser les citoyens à adopter des comportements sécuritaires en matière de prévention incendie. Cette année a été marquée par le retour des visites dans les classes des écoles primaires. Le concours pompier d'un jour est également en retour. L'utilisation du matériel fourni par le ministère de la Sécurité publique nous a permis de sensibiliser nos citoyens à adopter des comportements

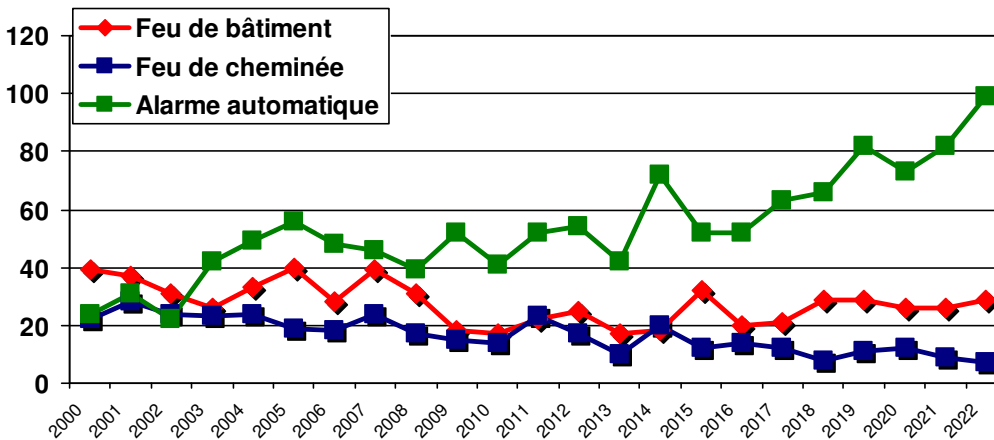
prudents dans la cuisine puisque ces incendies causent souvent des blessures.

Lorsque l'on parle de sensibilisation du public, on inclut plusieurs activités réalisées durant la dernière année qui sont énumérées ci-dessous :

- Envoi de communiqués de divers sujets au responsable des communications de la MRC de La Matapédia qui s'occupe de faire parvenir ceux-ci aux différents médias, aux municipalités et sur la page Facebook de la MRC;
- Affichage du thème de la semaine de prévention des incendies sur les panneaux publicitaires en bordure de route dans les municipalités;
- Exercices d'évacuation dans les écoles et dans les résidences pour personnes âgées;
- Journée porte ouverte à la caserne d'Amqui.

Par rapport à l'année dernière, il y a eu une certaine tendance qui se poursuit au niveau des appels incendie. Globalement, les appels incendie ont une tendance à la baisse, mais le risque zéro n'existe pas et les incendies de bâtiment sont stables. Les alarmes automatiques en fonction sont logiquement à la hausse, car la prévention incendie en fait la promotion. Il s'agit de systèmes d'alarme incendie résidentiels reliés à des centrales de surveillance. Un certain nombre de ces appels pourraient également être considérés comme une assistance au citoyen. Effectivement, car il peut s'agir d'un déclencheur manuel d'un système d'alarme incendie dont les occupants sont incapables de le remettre en fonction. Par exemple, ça pourrait être un élève qui a tiré un déclencheur manuel par erreur. Le tableau ci-dessous illustre la tendance des appels incendie.

Tableau illustrant la tendance des appels incendie



FORMATION

Constat de formation par caserne

Casernes	Total des pompiers	Pompier 1 ou équivalent	Avant 98	Spécialisations en date de 2022*		
				Opérateur d'autopompe	Désincarcération	Véhicule d'élévation
01 Amqui	28	27	1	23	15	17
02 Causapscal	13	13	0	5	4	1
03 Sayabec	6	6	0	5	3	2
06 Saint-Noël	9	9	0	4	3	2
07 Val-Brillant	6	6	0	6	4	2
08 Lac-au-Saumon	9	9	0	7	4	4
TOTAL	71	70	1	50	33	28

*Les zones ombragées représentent une qualification qui n'est pas obligatoire pour la caserne vis-à-vis.

POMPIER II

Ce programme est d'une durée totale de 120 heures. Il s'adresse à toute personne désirant occuper un poste de pompier dans les municipalités du Québec ayant une population de 25 000 à 200 000 habitants. Cependant, avec l'arrivée d'un bâtiment de grande hauteur, cette formation devenait indispensable. Celle-ci permet également aux pompiers de prendre en charge le poste de commandement dans l'attente d'un officier supérieur, de mener une équipe de pompiers et de participer à des opérations de sauvetage en soutien aux sauveteurs techniques. Le programme Pompier II est également un préalable pour les pompiers qui veulent accéder à la formation d'officier. En 2022, cette formation a été complétée par 8 pompiers.

DÉSINCARCÉRATION

Ce programme s'adresse à toute personne exerçant le métier de pompier et désirant développer les compétences permettant le sauvetage des personnes emprisonnées dans une automobile à la suite d'un accident. Avec l'obtention des préalables à la suite de la diplomation d'une cohorte de pompiers et les besoins dans plusieurs casernes, cette formation était nécessaire. Cette année, ce sont 11 pompiers qui ont complété cette formation. La formation a été donnée à des pompiers de différentes casernes du service incendie.



DEP 5322 – Intervention en sécurité incendie

En 2022, les 4 pompiers qui suivaient ce programme ont été diplômés. Ceux-ci peuvent maintenant participer aux sauvetages techniques. Ils peuvent également opérer le camion échelle et l'autopompe. Ils détiennent aussi les compétences pour intervenir avec une équipe de désincarcération lors d'accidents de la route. Le pompier qui complète ce programme détient les préalables pour s'inscrire à l'AEC Officier d'opération afin d'occuper un poste d'officier. Cette formation est subventionnée par le ministère de l'Éducation et est donnée dans notre région en collaboration avec l'Institut de protection contre les incendies du Québec (IPIQ). Notre service est rémunéré par l'IPIQ à titre d'établissement partenaire en louant nos équipements utiles à la formation des élèves.

MAINTIEN DE COMPÉTENCES



Le maintien de compétences est essentiel à assurer les bonnes pratiques des pompiers surtout pour les équipes de sauvetage qui ont une multitude de techniques à maîtriser dans différentes situations. Les pompiers participent à ces maintiens de compétences tout au long de l'année. En 2022, il y a eu des entraînements afin de maintenir les compétences dans les spécialités suivantes : Sauvetage en espace clos, sauvetage en hauteur, sauvetage sur glace et sauvetage sur plan d'eau. Comme la photo ci-contre le démontre, l'équipe a pratiqué en situation réelle dans un silo de grain lors d'une journée d'activité à la Ferme Sirois de Val-Brillant.

PRATIQUES

Les pratiques ont lieu presque chaque mois et elles ont un sujet différent à chacun de ces mois. Durant la période estivale, les pratiques font relâche pour les mois de juillet et août. Il y a dix (10) pratiques par année pour les sujets du mois. Ces pratiques ont lieu dans les différentes casernes de sorte que le pompier qui n'a pu assister à la pratique du mois dans sa caserne puisse se rendre dans une autre caserne à un autre moment dans le mois. Il y a aussi eu une pratique de matières dangereuses en collaboration avec les pompiers de l'usine Panval. Sur la photo, on aperçoit un pompier qui pratique des techniques d'auto sauvetage pour se défaire d'un emmêlement de fils électriques à la suite d'un effondrement.



Rappel du programme de formation sur 5 ans

Municipalités	20M\$ sur 5 ans				
	2020	2021	2022	2023	2024
Pompier 1	X		X		X
Pompier 2		X			
Prévention des impacts psychologiques chez les pompiers		X			
Sauvetage en eau vive	X				
Opérateur d'autopompe	X			X	
Désincarcération		X			X
Opérateur de véhicule d'élévation			X		
Conduite d'autoquad/ Conduire un motoquad en utilisant la cartographie et GPS		X			
RCR/DEA et premiers soins		X			X

Le programme de formation quinquennal vient planifier notre programmation de formation afin de combler les besoins dans les différents cours et spécialisations. Celui-ci est planifié afin de poursuivre la formation des pompiers en lien avec les subventions octroyées. De plus, il permet de bénéficier au maximum du programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel. Le tableau suivant détaille les montants accordés par le programme de subvention des pompiers volontaires et à temps partiel. Le volet 1 représente les montants remboursés pour les frais d'honoraires des instructeurs ainsi que du matériel utilisé pour un maximum de 13 000\$. Le volet 2 représente le remboursement des frais de scolarité dans les programmes Pompier I et Pompier II. Le volet 3 rembourse l'intégralité des formations spécifiques telles que les sauvetages et les spécialisations de l'ENPQ. Au total, c'est un montant de 208 346.51\$ qui a été remboursé jusqu'ici pour premières années de son existence. Au moment de produire ce rapport, des sommes demandées en 2022 n'étaient pas encore toutes accordées.

Tableau des subventions accordées

Cohortes	Volet 1	Volet 2	Volet 3
2015			
Auto sauvetage HP			504.00 \$
Opérateur d'autopompe			11 817.70 \$
Pompier 1 – Cohorte 2013		18 872.00 \$	
Opérateur d'autopompe			17 906.60 \$
Auto sauvetage HP			3 960.00 \$
Total :			53 060.30 \$
2016			
Sauvetage nautique			7 259.00 \$
Sauvetage vertical			6 170.00 \$
Désincarcération			11 184.79 \$
Total :			24 613.79 \$
2017			
Sauvetage en espace clos			2 710.00 \$
Pompier 1 – Cohorte 2015	13 000 \$	10 860.40 \$	
Pompier 1 – Cohorte av-98	13 000 \$	11 082.45 \$	
Officier 1			1 443.67 \$
Total :			52 096.52 \$
2018			
Pompier 1 – Cohorte 2018	6 500 \$		
Opérateur d'autopompe			15 383.00 \$
Opérateur véhicule d'élévation			21 187.25 \$
Séminaires officiers			973.00 \$
RCR-DEA			2 400.00 \$
Total :			46 443.25 \$
2019			
Pompier 1 – Cohorte 2018	6 500 \$		
Séminaires officiers			1 459.50 \$
Total :			7 959.50 \$
2020			
Opérateur d'autopompe			8 781.15 \$
Pompier 1 – Cohorte 2020	6 500 \$		
Sauvetage en eau vive niveau 2			8 892 \$
2021			
Pompier I – Cohorte 2020	4 665 \$	2 821.55 \$	
Sauvetage en eau main. Comp.			494.90 \$
Pompier II – Cohorte 2021	Réservé non versé 10 000 \$		
Total :			7 981.45 \$
2022			
Désincarcération		7 049.90 \$	8 917.17 \$
Pompier II	11 900 \$		
		Total :	238 275.38 \$

En conclusion, le volet formation des pompiers continue d'avancer. Quelques pompiers doivent faire une reprise d'examen théorique pour la spécialité désincarcération. Les pompiers qui avaient débuté le programme Intervention en sécurité incendie-5322 à l'automne 2020, ont tous été diplômés en 2022. C'est un montant de 16 323\$ qui a été versé pour la location de nos équipements. De plus, le service incendie profite maintenant de 4 pompiers complètement formés incluant les prérequis afin d'accéder à la formation d'officier. Le premier groupe de Pompier II a été complété en 2022. À l'automne 2023, un groupe de pompiers recrues débutera la formation Pompier I.

Nous devons continuellement lutter contre un roulement de personnel important, car pour différentes raisons, des pompiers en cours de formation sont contraints de quitter le service et parfois la région.

Le 12 décembre 2014, la ministre Lise Thériault annonçait le lancement d'un programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires. Nous continuons notre effort de formation pour profiter de l'occasion qui passe nous permettant d'être remboursés pour la formation de nos pompiers. Pour l'année suivante, nous poursuivons les objectifs du programme de formation que nous avons présentés suite aux annonces de subvention pour la formation des pompiers. Le programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel a été reconduit et est entré en vigueur le 27 août 2019 et se terminera le 31 mars 2022.

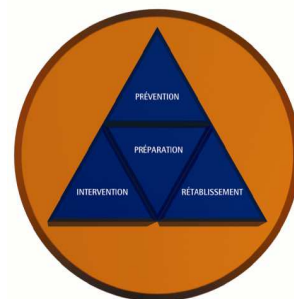
Les pratiques des pompiers continuent de porter sur un sujet du mois dans toutes les casernes. Le pompier qui ne peut participer à la pratique de la caserne où il est rattaché peut aller la reprendre lors d'une pratique dans une autre caserne. En faisant seulement un sujet par mois, il est maintenant possible d'ajouter des pratiques pour tous les types de sauvetage ainsi que pour les interventions en présence de matières dangereuses. Les pompiers en formation ont également des activités pratiques à réaliser. Des canevas de pratique sont préparés par le formateur pour uniformiser les pratiques qui sont données par des officiers ou par les moniteurs.

Chapitre 3 Division sécurité civile

Présentation

Le service de protection incendie et d'organisation de secours de la MRC de La Matapédia est responsable de la planification de la sécurité civile sur son territoire.

Sous la responsabilité du coordonnateur de la sécurité civile, ce volet est en place afin que la population ainsi que les différents intervenants des services municipaux soient en mesure de réagir de manière appropriée en cas de sinistres pour protéger les personnes et les biens sur leur territoire.



Réalisation :

- Suivi de l'étude conceptuelle en électricité par une firme d'ingénieurs pour l'aménagement des centres de coordination et/ou d'hébergement temporaire de 14 municipalités.
- Rencontres municipales avec les responsables de mission et les conseils municipaux.
- Support aux municipalités au niveau de la prévention et de la préparation en cas de sinistre.
- Participation à un projet de recherches sur les embâcles avec MSP et MAMH.
- Participation à la préparation d'un modèle de plan particulier d'intervention en cas de chaleur extrême avec le MSP.
- Suivi du prêt du matériel pour l'hébergement temporaire.
- Mise à jour annuelle de la liste de mobilisation des intervenants en sécurité civile (municipale et régionale).
- Mise à jour annuelle du bottin des ressources municipales.
- Continuité de la mise à niveau des plans d'intervention en sécurité civile.
- Suivi et modifications au dossier d'affectation des ressources pour les TNO et Sauvetage d'Urgence en milieu Isolé (géolocalisation, suivi avec les intervenants et CAUREQ).
- Participation à différents webinaires sur la sécurité civile.
- Participation à diverses rencontres concernant la pandémie.

Règlement en sécurité civile

Un règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018. Ce règlement est entré en vigueur le 9 novembre 2019.

Interventions 2022 :

Interventions en sécurité civile 2022	
Interventions	Municipalités
Relocalisation et aide aux sinistrés suite à des incendies ou autre	Causapsca, Lac-au-Saumon, Saint-Léon-le-Grand, St-Noël, Val-Brillant
Embâcles	Aucune
Coupure téléphonique (pas de 911)	Val-Brillant
Inondations printanières	Aucune
Tempête hivernale	Aucune fermeture de route majeure
Support à la municipalité pour problème d'eau potable	St-Cléophas
Support municipalités panne majeure d'électricité	Albertville, Amqui, Lac-au-Saumon, Saint-Alexandre-des-lacs, St-Cléophas, Saint-Damase, Sainte-Florence, Sainte-Irène, Sainte-Marguerite-Marie, Saint-Léon-le-Grand, Saint-Moïse, Saint-Noël, Sayabec et Val-Brillant
Surveillance des crues printanières des ruisseaux et rivières de la MRC	



Source : Martin Landry

Chapitre 4 Interventions des services de sécurité incendie

4.1 TYPES D'INTERVENTIONS, DÉPLOIEMENT DE LA FORCE DE FRAPPE ET PERTES MATÉRIELLES

Interventions 2022

Dans le tableau suivant vous y retrouverez les interventions séparées par localité et par la suite par ordre chronologique. Les informations incluses dans le tableau sont : la date et l'heure de l'intervention, la journée, le # du rapport, le code d'appel, la cause probable selon nos rapports (DSI2003) fournie au ministère de la Sécurité publique, le délai entre l'heure de transmission de l'appel et l'arrivée du premier véhicule, le délai pour la maîtrise de l'incendie (temps entre l'arrivée du premier véhicule et la maîtrise), si le schéma a été atteint (soit le nombre de pompiers requis et le délai requis) et si non une annotation en expliquant la cause, le nombre de pompiers appelés, le nombre de pompiers présents, le pourcentage. Des sous-tableaux ont été conçus pour différencier les divers types d'incendie et faire un aperçu des temps pour le délai et la maîtrise pour chaque type d'incendie. Nous avons joint les sous-tableaux de 2017 à 2022 afin que vous puissiez comparer les informations. Le schéma n'est pas atteint 4 fois sur 38 appels, deux interventions s'expliquent par un délai d'arrivée sur les lieux dépassé. Les deux autres interventions s'expliquent par un manque d'effectif selon le schéma 2013.

Recommandations

Afin d'atteindre le futur schéma au maximum, s'assurer d'avoir les effectifs nécessaires dans un délai de réponse conforme. De plus, un défaut de 10% sans atteindre le schéma est accordé au service incendie lors d'interventions sur les bâtiments de catégories 1 et 2.

Date intervention	Numéro de rapport	Jour	Code d'appel	Cause probable	Délai	Maîtrise Incendie	Schéma Atteint	Pompiers appelés	Pompiers présents	%
2022-01-06 06:24:59	MR07047-20220106-01	jeudi	693 - FEU DE BÂTIMENT - AUTRES	690-Autre mauvaise utilisation d'un équipement (Mauvaise utilisation d'un équipement)	0:10	1:03	oui	25	12	48%
2022-01-06 07:40:22	MR07057-20220106-02	jeudi	690 - FEU DE BÂTIMENT - RISQUES ÉLEVÉS	499-Défaillance ou défautuosité mécanique ou électrique indéterminée (Défaillance ou défautuosité mécanique ou électrique)	0:09	0:27	oui	20	12	60%
2022-01-12 18:54:49	MR07025-20220112-02	mercredi	691 - FEU DE RÉSIDENCE	325-Mauvais entretien lié au premier matériau enflammé (Utilisation inadéquate du matériau enflammé)	0:20	1:56	oui	33	21	64%
2022-01-15 05:52:05	MR07047-20220115-01	samedi	690 - FEU DE BÂTIMENT - RISQUES ÉLEVÉS	490-Autre défaillance ou défautuosité mécanique ou électrique (Défaillance ou défautuosité mécanique ou électrique)	0:10	0:18	non1	24	4	17%
2022-01-15 06:46:33	MR07095-20220115-02	samedi	691 - FEU DE RÉSIDENCE	350-Contenant inadéquat (Utilisation inadéquate du matériau enflammé)	0:20	1:26	non2	22	13	59%
2022-01-17 19:25:21	MR07057-20220117-02	lundi	692 - FEU DE CHEMINÉE	325-Mauvais entretien lié au premier matériau enflammé (Utilisation inadéquate du matériau enflammé)	0:21	0:45	non2	34	10	29%
2022-01-21 15:56:04	MR07047-20220121-01	vendredi	690 - FEU DE BÂTIMENT - RISQUES ÉLEVÉS	490-Autre défaillance ou défautuosité mécanique ou électrique (Défaillance ou défautuosité mécanique ou électrique)	0:08	0:32	oui	35	11	31%
2022-01-22 09:29:28	MR07047-20220122-01	samedi	692 - FEU DE CHEMINÉE	325-Mauvais entretien lié au premier matériau enflammé (Utilisation inadéquate du matériau enflammé)	0:12	0:37	oui	35	11	31%

Date intervention	Numéro de rapport	Jour	Code d'appel	Cause probable	Délai	Maîtrise Incendie	Schéma Atteint	Pompiers appelés	Pompiers présents	%
2022-01-24 17:32:09	MR07057-20220124-01	lundi	690 - FEU DE BÂTIMENT - RISQUES ÉLEVÉS	440-Usure d'une pièce (frottement) (Défaillance ou défautuosité mécanique ou électrique)	0:17	0:44	oui	35	12	34%
2022-02-17 12:35:14	MR07018-20220217-01	jeudi	693 - FEU DE BÂTIMENT - AUTRES	499-Défaillance ou défautuosité mécanique ou électrique indéterminée (Défaillance ou défautuosité mécanique ou électrique)	0:13	0:43	oui	18	9	50%
2022-02-23 17:34:30	MR07047-20220223-01	mercredi	694 - VÉRIFICATION - INTÉRIEUR	990-Autre cause (Autre)	0:03	0:03	oui	41	18	44%
2022-03-13 08:45:59	MR07085-20220313-01	dimanche	691 - FEU DE RÉSIDENCE	325-Mauvais entretien lié au premier matériau enflammé (Utilisation inadéquate du matériau enflammé)	0:15	7:46	oui	49	21	43%
2022-03-20 11:58:30	MR07018-20220320-01	dimanche	693 - FEU DE BÂTIMENT - AUTRES	499-Défaillance ou défautuosité mécanique ou électrique indéterminée (Défaillance ou défautuosité mécanique ou électrique)	0:17	2:20	oui	50	15	30%
2022-03-23 13:38:45	MR07057-20220323-01	mercredi	690 - FEU DE BÂTIMENT - RISQUES ÉLEVÉS	325-Mauvais entretien lié au premier matériau enflammé (Utilisation inadéquate du matériau enflammé)	0:15	1:06	oui	36	15	42%
2022-03-26 12:18:30	MR07047-20220326-02	samedi	693 - FEU DE BÂTIMENT - AUTRES	430-Court-circuit électrique (Défaillance ou défautuosité mécanique ou électrique)	0:09	1:13	oui	28	10	36%
2022-04-09 10:32:51	MR07018-20220409-01	samedi	693 - FEU DE BÂTIMENT - AUTRES	499-Défaillance ou défautuosité mécanique ou électrique indéterminée (Défaillance ou défautuosité mécanique ou électrique)	0:04	0:43	non1	27	6	22%
2022-04-26 21:54:40	MR07095-20220426-02	mardi	693 - FEU DE BÂTIMENT - AUTRES	790-Autre erreur humaine, (distraction, personne endormie) (Erreur humaine)	0:15	1:50	oui	22	12	55%
2022-05-19 19:11:41	MR07047-20220519-02	jeudi	691 - FEU DE RÉSIDENCE	430-Court-circuit électrique (Défaillance ou défautuosité mécanique ou électrique)	0:15	0:47	oui	36	14	39%
2022-06-08 19:57:08	MR07047-20220608-01	mercredi	692 - FEU DE CHEMINÉE	325-Mauvais entretien lié au premier matériau enflammé (Utilisation inadéquate du matériau enflammé)	0:11	0:41	oui	36	10	28%
2022-06-09 15:00:36	MR07080-20220609-01	jeudi	691 - FEU DE RÉSIDENCE	999-Cause indéterminée (Autre)	0:06	4:42	oui	50	24	48%
2022-07-06 03:14:34	MR07105-20220706-01	mercredi	690 - FEU DE BÂTIMENT - RISQUES ÉLEVÉS	999-Cause indéterminée (Autre)	0:18	1:39	oui	47	20	43%
2022-07-21 04:51:39	MR07057-20220721-01	jeudi	690 - FEU DE BÂTIMENT - RISQUES ÉLEVÉS	440-Usure d'une pièce (frottement) (Défaillance ou défautuosité mécanique ou électrique)	0:18	2:41	non2	36	13	36%
2022-07-21 14:35:39	MR07057-20220721-02	jeudi	690 - FEU DE BÂTIMENT - RISQUES ÉLEVÉS	440-Usure d'une pièce (frottement) (Défaillance ou défautuosité mécanique ou électrique)	0:06	2:58	oui	37	12	32%
2022-08-08 19:20:23	MR07018-20220808-02	lundi	690 - FEU DE BÂTIMENT - RISQUES ÉLEVÉS	490-Autre défaillance ou défautuosité mécanique ou électrique (Défaillance ou défautuosité mécanique ou électrique)	0:09	1:00	oui	49	9	18%
2022-08-17 18:06:50	MR07047-20220817-03	mercredi	694 - VÉRIFICATION - INTÉRIEUR	499-Défaillance ou défautuosité mécanique ou électrique indéterminée (Défaillance ou défautuosité mécanique ou électrique)	0:06	0:14	oui	27	9	33%
2022-09-25 05:24:12	MR07105-20220925-01	dimanche	691 - FEU DE RÉSIDENCE	499-Défaillance ou défautuosité mécanique ou électrique indéterminée (Défaillance ou défautuosité mécanique ou électrique)	0:23	4:52	oui	21	11	52%
2022-09-30 21:37:15	MR07047-20220930-04	vendredi	694 - VÉRIFICATION - INTÉRIEUR	430-Court-circuit électrique (Défaillance ou défautuosité mécanique ou électrique)	0:12	0:41	oui	27	12	44%
2022-10-26 13:44:17	MR07047-20221026-02	mercredi	691 - FEU DE RÉSIDENCE	290-Autre utilisation inadéquate d'une source d'inflammation (Utilisation inadéquate d'une source d'inflammation)	0:03	0:54	oui	43	15	35%

Date intervention	Numéro de rapport	Jour	Code d'appel	Cause probable	Délai	Maîtrise Incendie	Schéma Atteint	Pompiers appelés	Pompiers présents	%
2022-11-14 11:20:36	MR07018-20221114-05	lundi	691 - FEU DE RÉSIDENCE	490-Autre défaillance ou défectuosité mécanique ou électrique (Défaillance ou défectuosité mécanique ou électrique)	0:16	1:29	non2	30	14	47%
2022-11-28 23:16:05	MR07047-20221128-01	lundi	692 - FEU DE CHEMINÉE	325-Mauvais entretien lié au premier matériau enflammé (Utilisation inadéquate du matériau enflammé)	0:14	0:33	oui	36	9	25%
2022-12-14 04:48:07	MR07018-20221214-01	mercredi	690 - FEU DE BÂTIMENT - RISQUES ÉLEVÉS	490-Autre défaillance ou défectuosité mécanique ou électrique (Défaillance ou défectuosité mécanique ou électrique)	0:14	0:33	oui	50	19	38%
2022-12-19 12:20:32	MR07047-20221219-02	lundi	692 - FEU DE CHEMINÉE	325-Mauvais entretien lié au premier matériau enflammé (Utilisation inadéquate du matériau enflammé)	0:06	0:37	oui	36	11	31%
2022-12-23 15:25:35	MR07070-20221223-01	vendredi	693 - FEU DE BÂTIMENT - AUTRES	590-Autre défaut de conception, de construction ou d'installation (Défaut de conception, de construction ou d'installation)	0:19	1:16	oui	36	18	50%
2022-12-23 22:10:27	MR07057-20221223-10	vendredi	692 - FEU DE CHEMINÉE	325-Mauvais entretien lié au premier matériau enflammé (Utilisation inadéquate du matériau enflammé)	0:00	0:00	oui	12	6	50%
2022-12-23 23:32:26	MR07085-20221223-13	vendredi	692 - FEU DE CHEMINÉE	325-Mauvais entretien lié au premier matériau enflammé (Utilisation inadéquate du matériau enflammé)	0:00	0:00	oui	5	5	100%
2022-12-24 19:34:44	MR07018-20221224-15	samedi	690 - FEU DE BÂTIMENT - RISQUES ÉLEVÉS	380-Entreposage inadéquat (Utilisation inadéquate du matériau enflammé)	0:09	1:47	oui	50	20	40%
2022-12-25 17:23:18	MR07018-20221225-02	dimanche	690 - FEU DE BÂTIMENT - RISQUES ÉLEVÉS	325-Mauvais entretien lié au premier matériau enflammé (Utilisation inadéquate du matériau enflammé)	0:14	0:45	oui	49	19	39%
2022-12-30 15:40:45	MR07047-20221230-02	vendredi	694 - VÉRIFICATION - INTÉRIEUR	990-Autre cause (Autre)	0:00	0:26	oui	28	7	25%

Note: 1 manque d'effectif
2 délai dépassé

Temps réponse Schéma 2013 (Incendie)

Municipalité	Code Géographique	faibles / moyens		élevés / très élevés	
		périmètre urbain	périmètre non-urbain	périmètre urbain	périmètre non-urbain
Albertville	7025	00:23	00:23	00:30	00:30
Amqui	7047	00:15	00:18	00:23	00:27
Causapschal	7018	00:16	00:20	00:32	00:39
Lac-au-Saumon	7057	00:15	00:18	00:24	00:27
Saint-Alexandre-des-Lacs	7065	00:20	00:20	00:32	00:32
Saint-Cléophas	7090	00:20	00:20	00:56	00:56
Saint-Damase	7105	00:23	00:23	01:00	01:00
Sainte-Florence	7010	00:26	00:26	00:47	00:47
Sainte-Irène	7040	00:26	00:26	00:23	00:23
Saint-Léon-le-Grand	7030	00:15	00:18	00:30	00:33
Saint-Moise	7095	00:15	00:15	00:55	00:55
Saint-Noël	7100	00:15	00:18	00:58	01:01
Saint-Tharcisus	7070	00:23	00:23	00:36	00:36
Saint-Vianney	7075	00:15	00:19	00:48	00:52
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	7035	00:26	00:26	00:42	00:42
Sainte-Marguerite-Marie	7005	00:28	00:28	00:48	00:48
Sayabec	7085	00:15	00:18	00:40	00:43
Val-Brillant	7080	00:15	00:18	00:25	00:29
TNO Routhierville	NR070	00:45	00:45	01:05	01:05

Moyenne temps réponse et maîtrise		2017	2018	2019	2020	2021	2022	
Feu de résidence :	Nombre	13	13	17	14	12	8	
	Délai	0 h 13	0 h 17	0 h 13	0 h 14	0 h 13	0 h 12	
	Maîtrise	1 h 50	1 h 27	1 h 55	1 h 38	2 h 02	11 h 38	
	Schéma atteint	13	10	17	14	11	7	
	Schéma non-atteint	0	3	0	0	1	1	
Feu de cheminée :	Nombre	11	10	11	9	10	7	
	Délai	0 h 14	0 h 08	0 h 12	0 h 12	0 h 11	0 h 09	
	Maîtrise	1 h 35	1 h 44	0 h 58	0 h 46	0 h 45	3 h 13	
	Schéma atteint	10	10	10	9	8	6	
	Schéma non-atteint	1	0	1	0	2	1	
Feu de bâtiment :	Nombre	3	4	6	5	2	7	
	Délai	0 h 17	0 h 09	0 h 13	0 h 10	0 h 12	0 h 12	
	Maîtrise	1 h 43	1 h 11	2 h 29	1 h 34	2 h 32	17 h 13	
	Schéma atteint	3	4	5	4	2	6	
	Schéma non-atteint	0	0	1	1	0	1	
Feu de structure commerciale / industriel :	Nombre	6	11	6	5	5	12	Feu de bâtiment haut risque vital :
	Délai	0 h 11	0 h 12	0 h 14	0 h 16	0 h 12	0 h 12	
	Maîtrise	1 h 01	1 h 01	1 h 26	2 h 34	1 h 56	16 h 06	
	Schéma atteint	5	11	5	4	4	11	
	Schéma non-atteint	1	0	1	1	1	1	
Feu habitation multiple:	Nombre	4	1	N/A	3	3		
	Délai	0 h 10	0 h 09		0 h 09	0 h 13		
	Maîtrise	1 h 35	1 h 27		0 h 53	5 h 06		
	Schéma atteint	4	1		3	3		
	Schéma non-atteint	0	0		0	0		
Feu de ferme :	Nombre	N/A	N/A	N/A	N/A	1	N/A	
	Délai					0 h 17		
	Maîtrise					6 h 43		
	Schéma atteint					1		
	Schéma non-atteint					0		
Odeur de fumée, investigation :	Nombre	4	4	11	12	4	4	
	Délai	0 h 08	0 h 09	0 h 09	0 h 13	0 h 08	0 h 05	
	Maîtrise	1 h 19	1 h 02	0 h 39	0 h 50	0 h 24	11 h 32	
	Schéma atteint	3	4	11	10	4	4	
	Schéma non-atteint	1	0	0	2	0	0	
TOTAL TEMPS DE RÉPONSE ET MAÎTRISE :	Nombre	41	43	51	48	37	38	
Non-atteint 2022 :	Délai	0 h 12	0 h 10	0 h 12	0 h 12	0 h 12	0 h 10	
	Maîtrise	1 h 30	1 h 18	1 h 29	1 h 22	2 h 46	11 h 56	
2 pour délais dépassés	Schéma atteint	38(93%)	40 (93%)	48 (94%)	44 (92%)	33 (89%)	34 (89%)	
2 par manque d'effectif	Schéma non-atteint	3 (7%)	3 (7%)	3 (6%)	4 (8%)	4 (11%)	4 (11%)	

STATISTIQUES 2022

Municipalité	Incendies							Autres																Total	%		
	Feu de cheminée	Feux de résidence	Feu de bâtiment	Feu de structure commerciale, Industriel	Feu habitation multiple, haut risque vital	Feu de ferme	Odeur de fumée, investigation(Rés. et bat.)	Alarme automatique	Transformateur, Câble tombé et arc élec.	Feu extérieur	Feu de forêt, d'arbre	Vérification	Fuite de gaz (naturel, propane ou autre)	Déversement de produits toxiques	Problème d'eau	Autres	Feux de véhicule routier	Accident	Traineau d'évacuation	Assistance aux tech. Amb. Et autres serv.	Assistance aux citoyens	Sauvetage en hauteur	Sauvetage nautique			Appel non-fondé	
Albertville		1						1	2		1								1							6	2%
Amqui	4	2	2		2		4	53	10	6	1	4	3	2			4	12	1	2	6				3	121	32%
Causapscal		1	3		4			8	18	5			1				2	11		2	1	1	1	1	1	59	16%
St-Zénon-du-Lac-Humqui								3																		3	1%
Lac-au-Saumon	2				5			6	1								1	3		1						19	5%
Routhierville																										0	0%
Saint-Alexandre-des-Lacs																		1								1	0%
Saint-Cléophas								1	2															1	4	1%	
Saint-Damase		1			1			5	2	1								2								12	3%
Sainte-Florence								2	3	2	1						1			1			2			12	3%
Sainte-Îrène								1		1							2	5	1	1						11	3%
Sainte-Marguerite-Marie									1										1							2	1%
Saint-Léon-le-Grand								3	2	1							1	5	1							13	3%
Saint-Moïse		1	1					4	8	1							1	7						1	24	6%	
Saint-Noël								2	2												1					5	1%
Saint-Tharcisius			1						3								1	3		2				1	11	3%	
Saint-Vianney								1	2		1		1				2	3								10	3%
Sayabec	1	1						5	3	2							1	8	1	1				1	24	6%	
Val-Brillant		1						4	4	3			2				1	12		1						28	7%
Autre ou entraide					2			2									1	3						1	9	2%	
TOTAL	7	8	7	0	14	0	4	101	63	22	4	4	4	5	0	0	18	75	6	11	8	1	4	8	374		
TOTAL %	2%	2%	2%	0%	4%	0%	1%	27%	17%	6%	1%	1%	1%	1%	0%	0%	5%	20%	2%	3%	2%	0%	1%	2%		100%	
	61%							3%							35%												

STATISTIQUES 2021

	feux de cheminée	Feux de bâtiment	Alarme	Transformateur Câble Élect. ,...	Odeur fumée Investigation	Feu champ et débris	Autres interventions	Feux de véhicule	Accident	Sauvetage Assistance	Appel non-fondé	Total
TOTAL	10	23	82	22	4	20	11	12	73	26	6	289
TOTAL %	3%	8%	28%	8%	1%	7%	4%	4%	25%	9%	2%	
	56%						4%	40%				

STATISTIQUES 2020

	feux de cheminée	Feux de bâtiment	Alarme	Transformateur Câble Élect. ,...	Odeur fumée Investigation	Feu champ et débris	Autres interventions	Feux de véhicule	Accident	Sauvetage Assistance	Appel non-fondé	Total
TOTAL	9	28	69	35	15	41	16	12	72	18	9	324
TOTAL %	3%	9%	21%	11%	5%	13%	5%	4%	22%	6%	3%	
	61%						5%	34%				

STATISTIQUES 2019

	feux de cheminée	Feux de bâtiment	Alarme	Transformateur Câble Élect. ,...	Odeur fumée Investigation	Feu champ et débris	Autres interventions	Feux de véhicule	Accident	Sauvetage Assistance	Appel non-fondé	Total
TOTAL	11	29	82	26	11	19	11	18	80	26	2	315
TOTAL %	3%	9%	26%	8%	3%	6%	3%	6%	25%	8%	1%	
	57%						3%	40%				

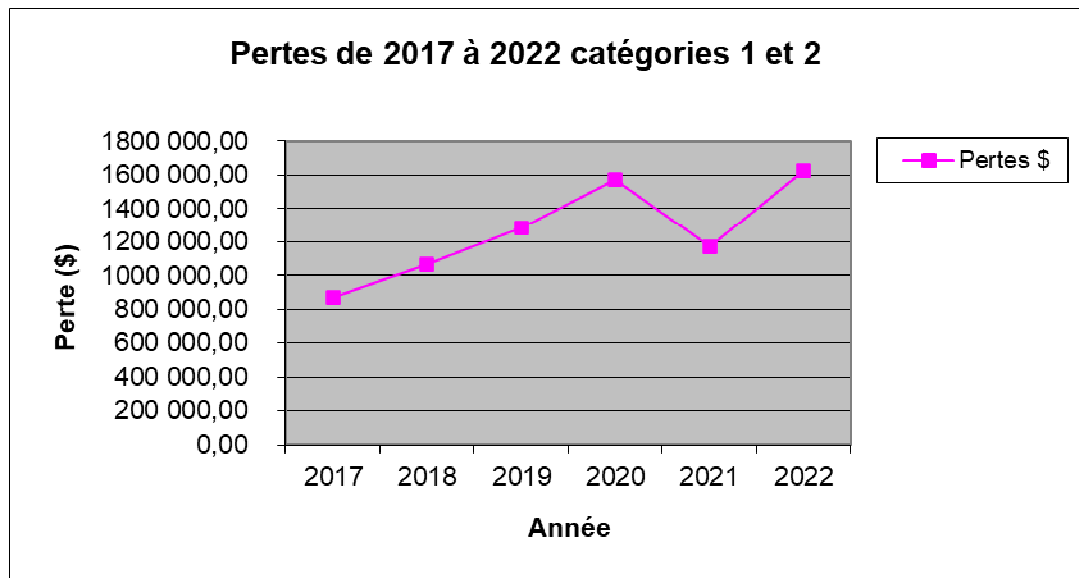
STATISTIQUES 2018

	feux de cheminée	Feux de bâtiment	Alarme	Transformateur Câble Élect. ,...	Odeur fumée Investigation	Feu champ et débris	Autres interventions	Feux de véhicule	Accident	Sauvetage Assistance	Appel non-fondé	Total
TOTAL	10	29	66	30	7	29	5	13	61	30	2	282
TOTAL %	4%	10%	23%	11%	2%	10%	2%	5%	22%	11%	1%	
	61%						2%	38%				

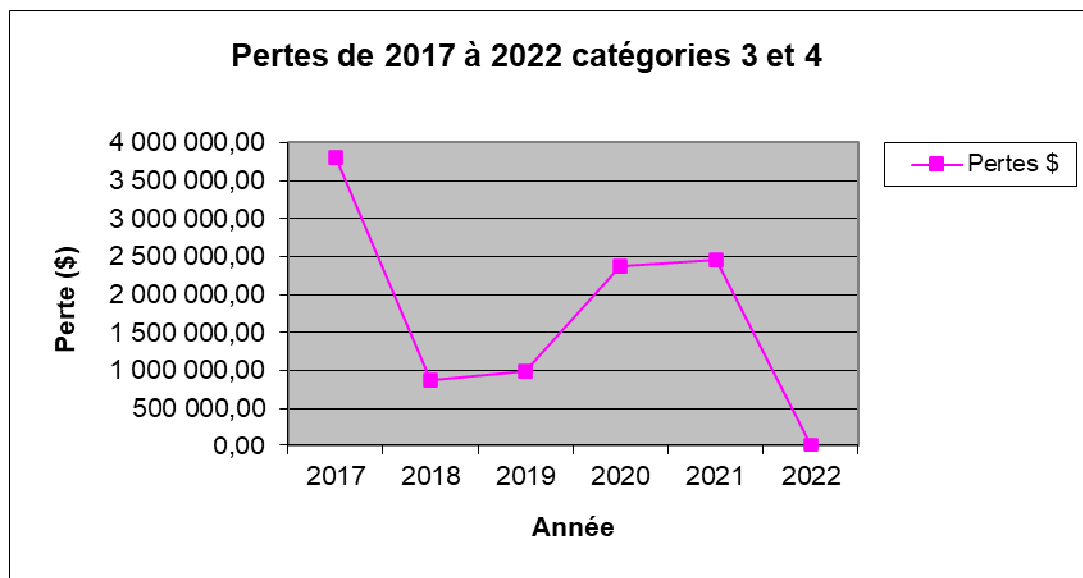
STATISTIQUES 2017

	feux de cheminée	Feux de bâtiment	Alarme	Transformateur Câble Élect. ,...	Odeur fumée Investigation	Feu champ et débris	Autres interventions	Feux de véhicule	Accident	Sauvetage Assistance	Appel non-fondé	Total
TOTAL	11	26	61	13	4	25	18	13	83	20	1	275
TOTAL %	4%	9%	22%	5%	1%	9%	7%	5%	30%	7%	0%	
	51%						7%	43%				

Année	Pertes \$
2017	869 500,00
2018	1 067 050,00
2019	1 283 000,00
2020	1 570 150,00
2021	1 172 800,00
2022	1 623 100,00



Année	Pertes \$
2017	3 803 750,00
2018	879 500,00
2019	996 225,00
2020	2 375 800,00
2021	2 462 565,00
2022	15 600,00



Occurrences des appels

Comme l'année passée, nous avons ajouté les tableaux des occurrences de tous les appels de la MRC et bien sûr celui des interventions incendie. Nous avons également joint les comparatifs de 2017 à 2022. Dans les prochains tableaux, vous pourrez constater dans quelle période de la semaine les appels ont eu lieu. Sur le tableau de toutes les interventions, on constate que 61% des appels ont eu lieu soit les soirs ou les fins de semaine, comparativement à 39% sur semaine entre 8h et 16h. Fait à remarquer, 84% des appels sont entre 8h et 24h (51% entre 8h et 16h et 33% entre 16h et 24h) et seulement 15% entre 0h et 8h. Au niveau des interventions incendie, 75% des appels ont eu lieu soit les soirs ou les fins de semaine comparativement à 25% sur semaine entre 8h et 16h. Pour ce qui est de la période de la journée, 78% des appels sont entre 8h et 24h (38% entre 8h et 16h et 40% entre 16h et 24h) et seulement 23% entre 0h et 8h. Fait à remarquer, une augmentation importante des interventions les soirs et les fins de semaine comparativement aux années précédentes. Nous avons aussi ajouté le temps de réponse moyen pour tous les appels et les appels incendie (temps entre l'appel et l'arrivée du premier véhicule).

2022 (APPELS INCENDIE CATÉGORIE 1 À 4)

Casernes	semaine	soir & fds	total	semaine	soir & fds	0 - 8 h	8 - 16 h	16 - 24 h	0 - 8 h	8 - 16 h	16 - 24 h
	8 - 16 h	appels		appels	8 - 16 h	appels	appels	appels	h	h	h
Alberville	0	1	1	0%	0%	0	0	1	0%	0%	0%
Amqui	4	11	15	27%	73%	3	6	6	20%	40%	40%
Causapscal	2	6	8	25%	75%	1	4	3	13%	50%	38%
Saint-Alexandre-des-Lacs	0	0	0	0%	0%	0	0	0	0%	0%	0%
Lac-au-Saumon	2	5	7	29%	71%	2	2	3	29%	29%	43%
Saint-Cléophas	0	0	0	0%	0%	0	0	0	0%	0%	0%
Saint-Damase	0	2	2	0%	100%	2	0	0	100%	0%	0%
Sainte-Florence	0	0	0	0%	0%	0	0	0	0%	0%	0%
Sainte-Irène	0	0	0	0%	0%	0	0	0	0%	0%	0%
Saint-Léon-le-Grand	0	0	0	0%	0%	0	0	0	0%	0%	0%
Saint-Moïse	0	2	2	0%	100%	1	0	1	50%	0%	50%
Saint-Noël	0	0	0	0%	0%	0	0	0	0%	0%	0%
Saint-Tharcisius	1	0	1	100%	0%	0	1	0	0%	100%	0%
Saint-Vianney	0	0	0	0%	0%	0	0	0	0%	0%	0%
Saint-Zénon du Lac-Humqui	0	0	0	0%	0%	0	0	0	0%	0%	0%
Sainte-Marguerite	0	0	0	0%	0%	0	0	0	0%	0%	0%
Sayabec	0	2	2	0%	100%	0	1	1	0%	50%	50%
Val-Brillant	1	0	1	100%	0%	0	1	0	0%	100%	0%
TNO	0	1	1	0%	100%	0	0	1	0%	0%	100%
MOYENNE	10	30	40	25%	75%	9	15	16	23%	38%	40%

2021 (APPELS INCENDIE CATÉGORIE 1 À 4)

Casernes	semaine	soir & fds	total	semaine	soir & fds	0 - 8 h	8 - 16 h	16 - 24 h	0 - 8 h	8 - 16 h	16 - 24 h
	8 - 16 h	appels		appels	8 - 16 h	appels	appels	appels	h	h	h
MOYENNE	9	30	39	23%	77%	9	17	13	23%	44%	33%

2020 (APPELS INCENDIE CATÉGORIE 1 À 4)

Casernes	semaine	soir & fds	total	semaine	soir & fds	0 - 8 h	8 - 16 h	16 - 24 h	0 - 8 h	8 - 16 h	16 - 24 h
	8 - 16 h	appels		appels	8 - 16 h	appels	appels	appels	h	h	h
MOYENNE	17	31	48	35%	65%	7	22	19	15%	46%	40%

2019 (APPELS INCENDIE CATÉGORIE 1 À 4)

Casernes	semaine	soir & fds	total	semaine	soir & fds	0 - 8 h	8 - 16 h	16 - 24 h	0 - 8 h	8 - 16 h	16 - 24 h
	8 - 16 h	appels		appels	8 - 16 h	appels	appels	appels	h	h	h
MOYENNE	16	35	51	31%	69%	5	17	29	10%	33%	57%

2018 (APPELS INCENDIE CATÉGORIE 1 À 4)

Casernes	semaine	soir & fds	total	semaine	soir & fds	0 - 8 h	8 - 16 h	16 - 24 h	0 - 8 h	8 - 16 h	16 - 24 h
	8 - 16 h	appels		appels	8 - 16 h	appels	appels	appels	h	h	h
MOYENNE	16	35	51	31%	69%	5	17	29	10%	33%	57%

MOYENNE	17	24	41	41%	59%	8	21	12	20%	51%	29%
----------------	-----------	-----------	-----------	------------	------------	----------	-----------	-----------	------------	------------	------------

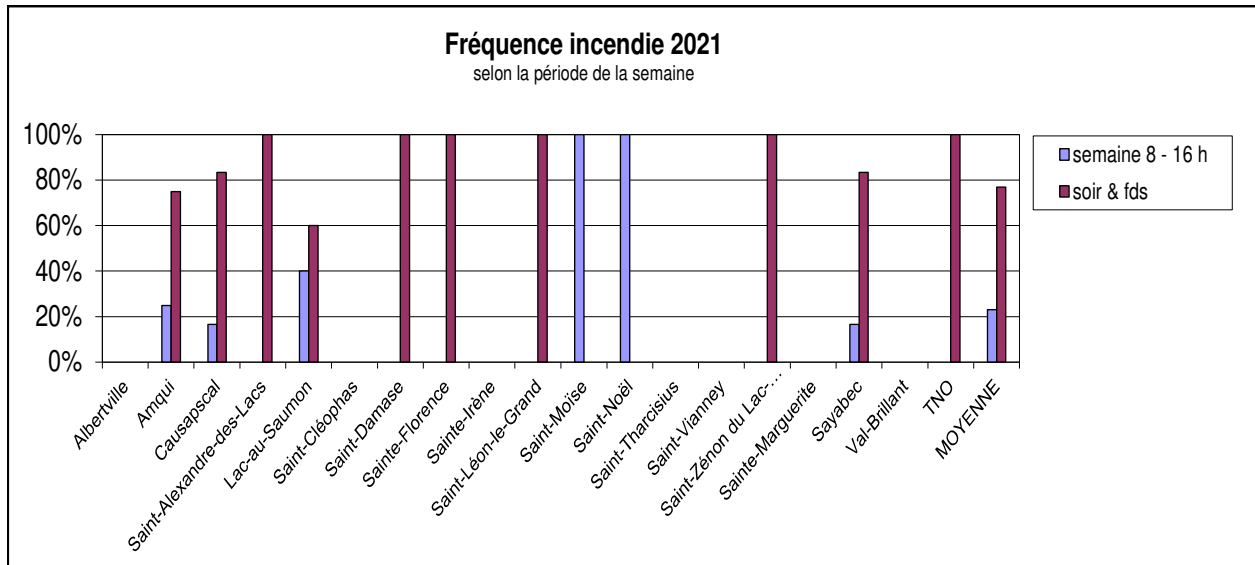
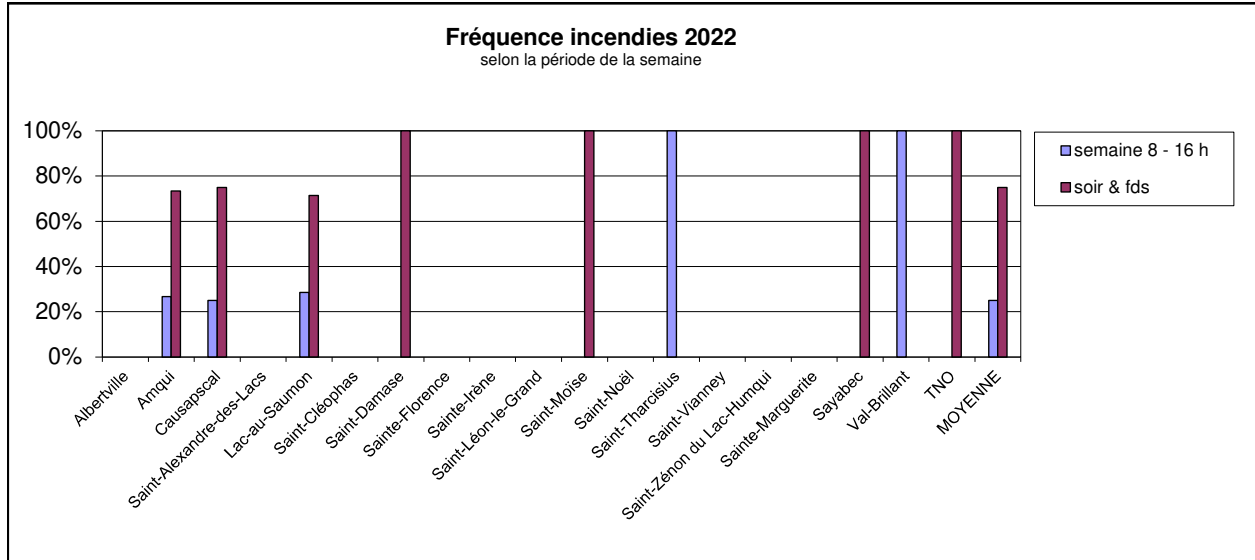
2017 (APPELS INCENDIE CATÉGORIE 1 À 4)

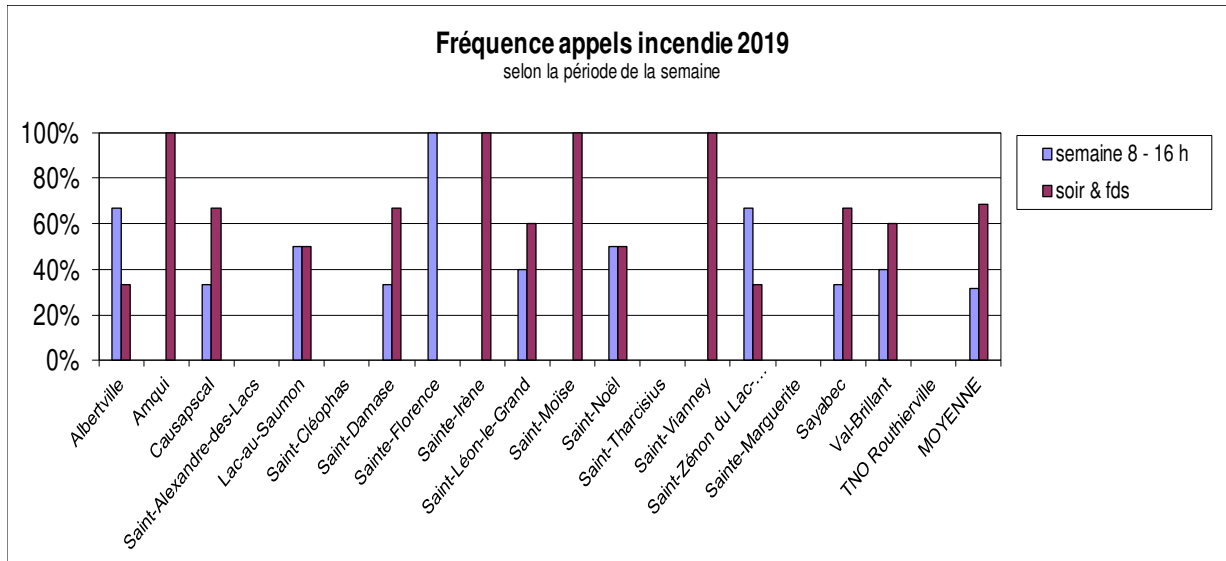
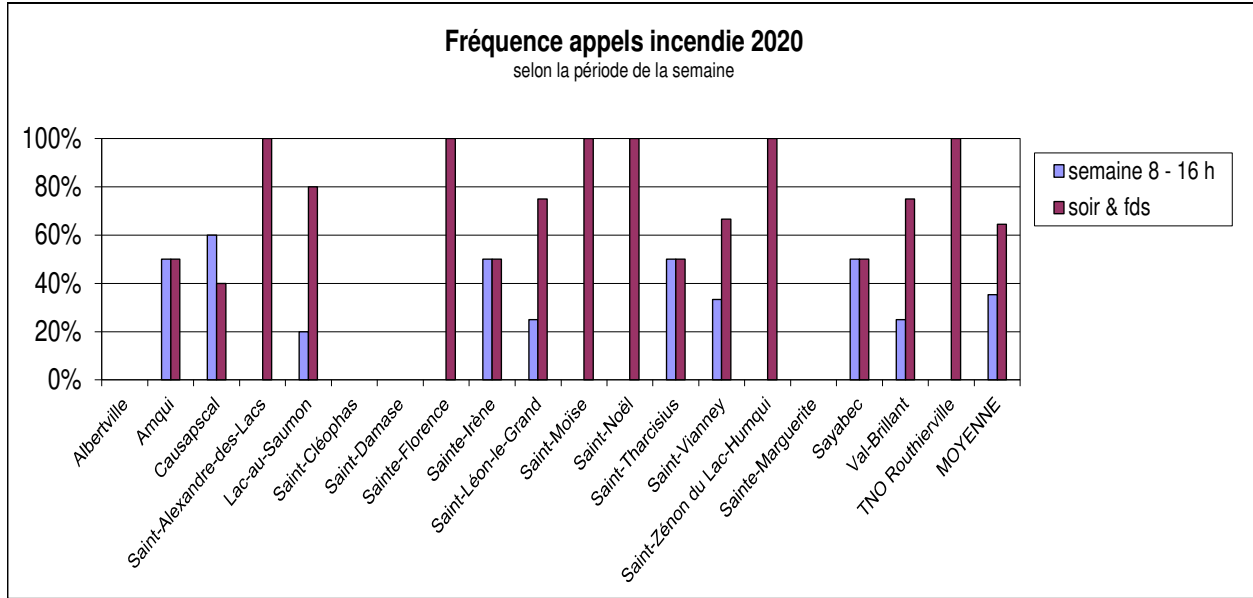
Casernes	semaine 8 - 16 h appels	soir & fds appels	total appels	semaine 8 - 16 h	soir & fds	0 - 8 h appels	8 - 16 h appels	16 - 24 h appels	0 - 8 h	8 - 16 h	16 - 24 h
MOYENNE	9	30	39	23%	77%	8	15	16	21%	38%	41%

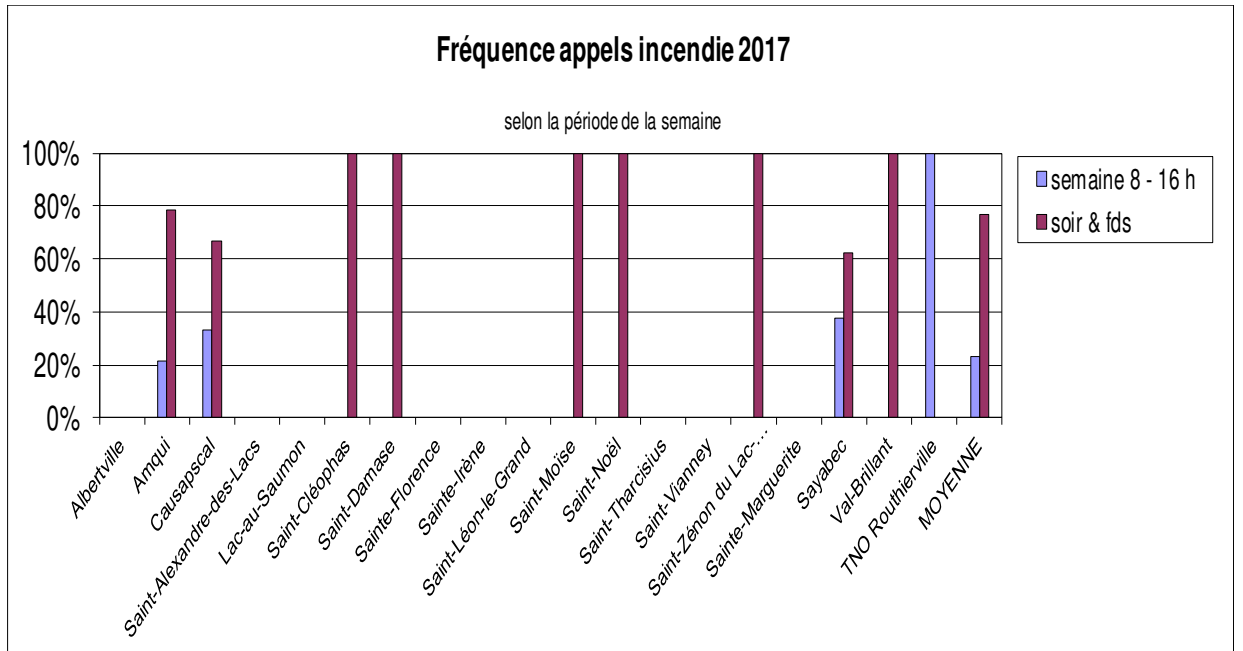
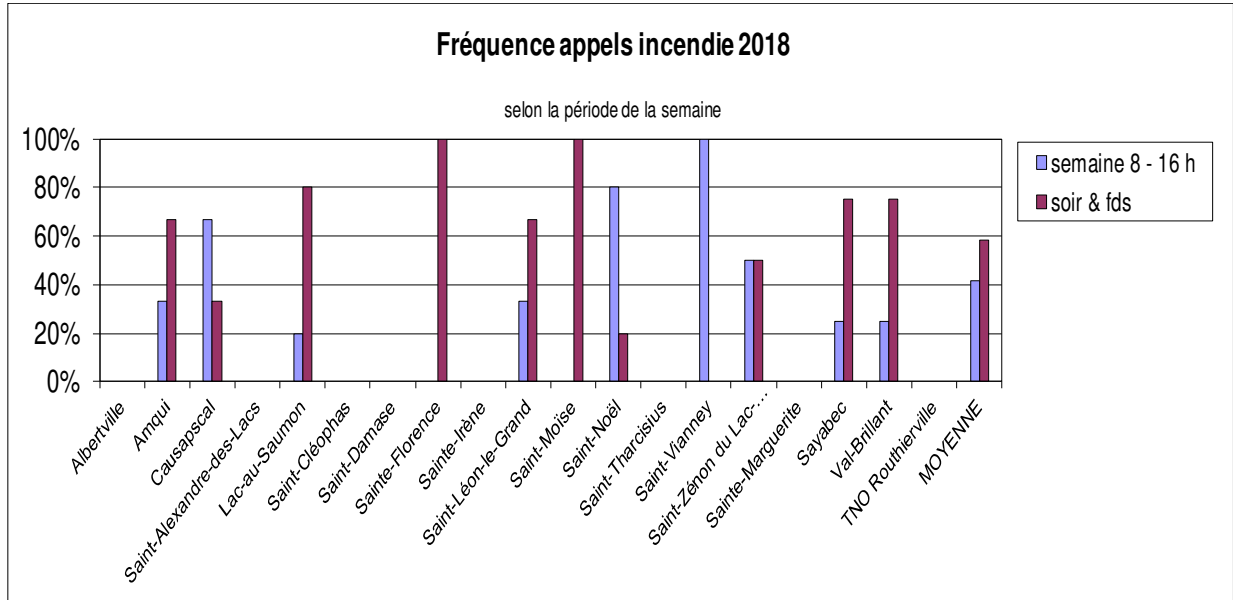
APPELS INCENDIE

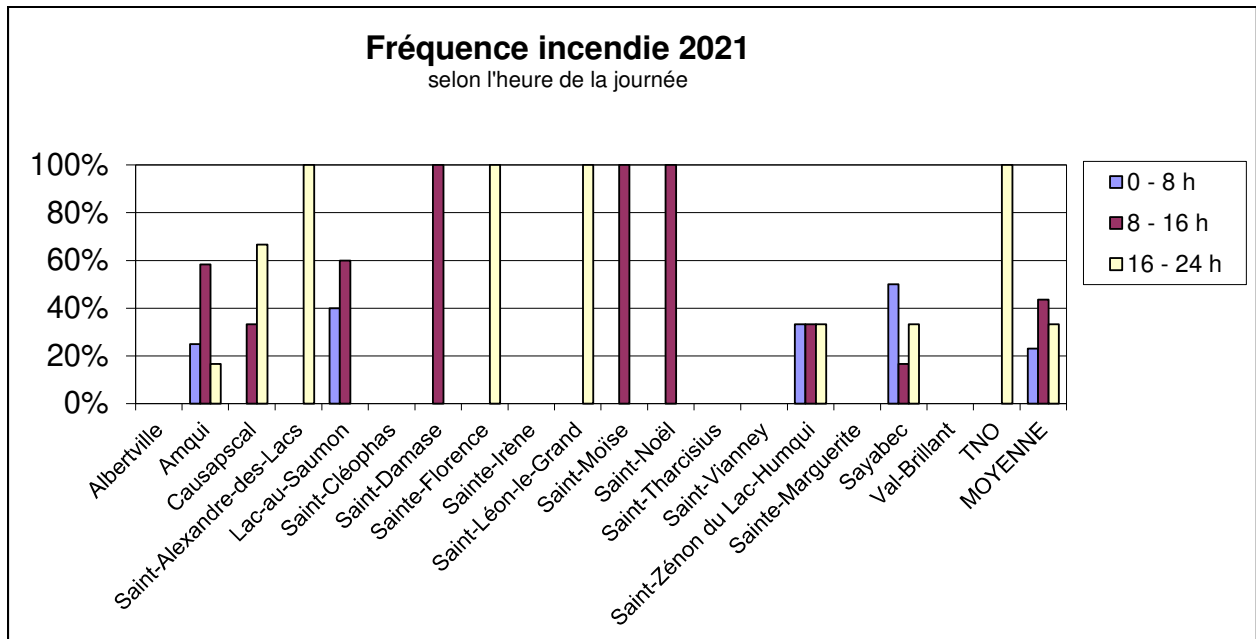
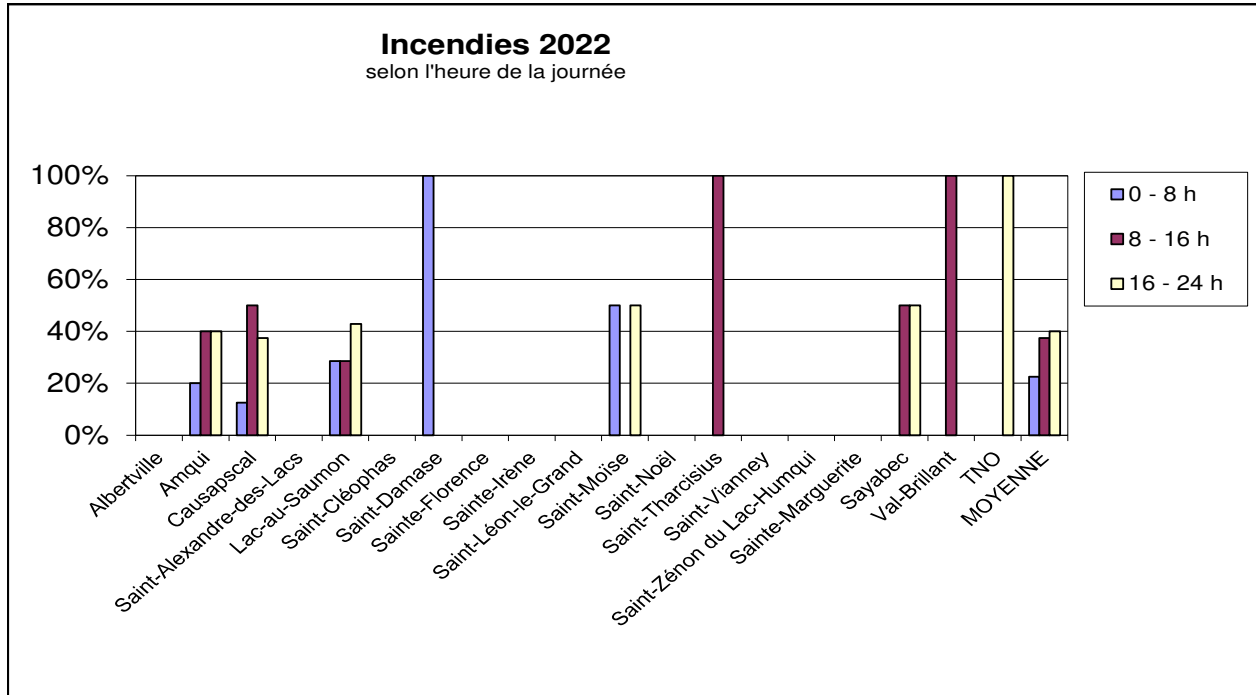
Municipalité	Temps	Temps	Temps	Temps	Temps	Temps
	Réponse moyen 2017 (min.)	Réponse moyen 2018 (min.)	Réponse moyen 2019 (min.)	Réponse moyen 2020 (min.)	Réponse moyen 2021 (min.)	Réponse moyen 2022 (min.)
Albertville	N/A	N/A	00:15	N/A	N/A	0:22
Amqui	00:10	00:07	00:08	00:09	00:09	0:09
Causapsca	00:13	00:16	00:13	00:15	00:14	0:13
Lac-au-Saumon	N/A	00:09	00:09	00:12	00:14	0:14
Saint-Alexandre-des-Lacs	N/A	N/A	N/A	00:13	00:07	N/A
Saint-Cléophas	00:17	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Saint-Damase	00:22	N/A	00:19	N/A	00:14	0:23
Sainte-Florence	N/A	00:25	00:17	00:16	00:16	N/A
Sainte-Irène	N/A	N/A	00:23	00:18	N/A	N/A
Saint-Léon-le-Grand	00:16	00:10	00:10	00:12	00:10	N/A
Saint-Moïse	00:21	00:22	00:10	N/A	00:18	0:22
Saint-Noël	00:11	00:08	00:15	00:07	00:18	N/A
Saint-Tharcisius	N/A	N/A	N/A	00:18	N/A	0:21
Saint-Vianney	N/A	00:21	00:18	00:22	N/A	N/A
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	00:22	00:21	00:18	00:21	00:16	N/A
Ste-Marguerite-Marie	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Sayabec	00:12	00:13	00:15	00:10	00:10	0:13
Val-Brillant	00:16	00:10	00:10	00:10	N/A	0:08
TNO (Routhierville)	00:24	NA	N/A	00:31	N/A	0:21
MOYENNE	00:18	00:14	00:13	00:15	00:13	00:16

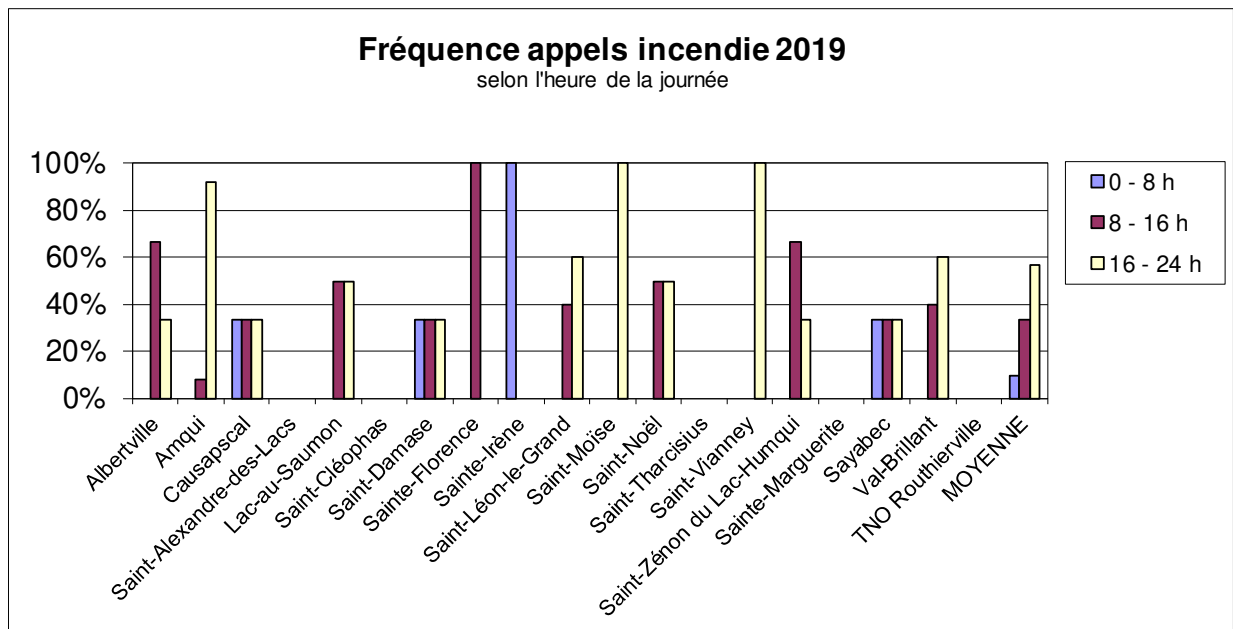
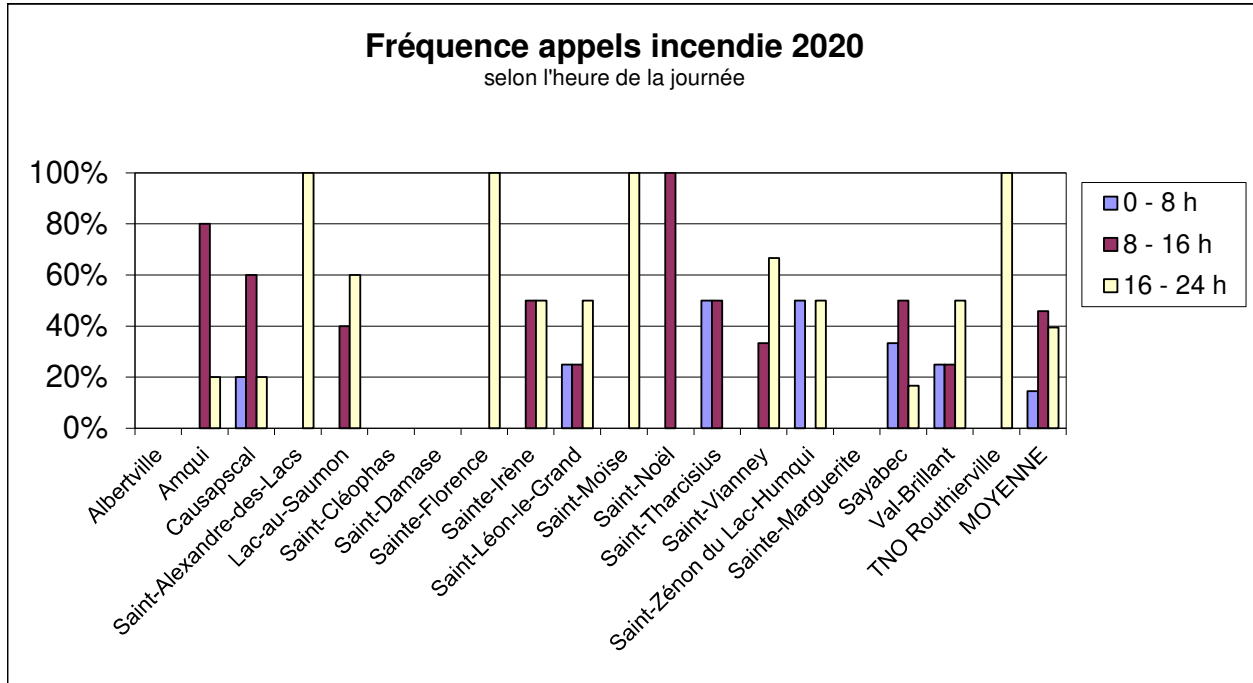
NA: non applicable

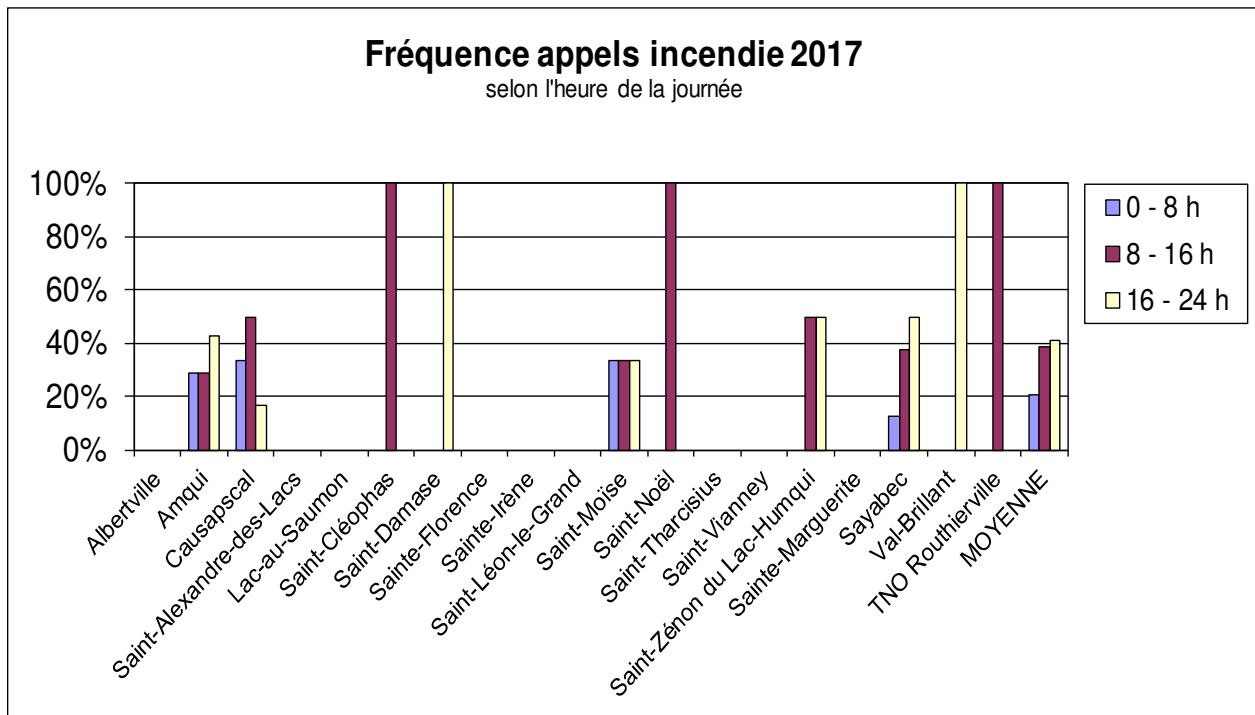
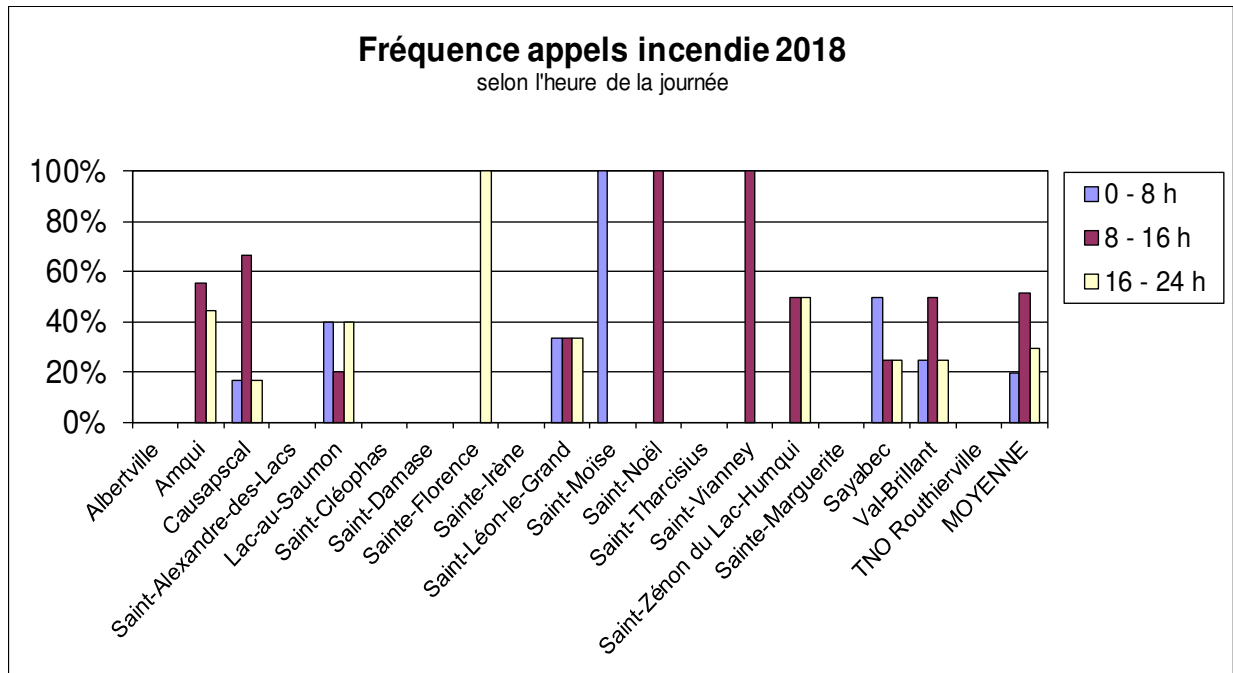












2022 (TOUTES LES INTERVENTIONS)

Casernes	semaine	soir &	total	semaine	soir &	0 - 8 h	8 - 16 h	16 - 24 h	0 - 8 h	8 - 16 h	16 - 24 h
	8 - 16 h	fds		8 - 16 h	fds						
Albertville	1	5	6	0%	0%	0	3	3	0%	0%	0%
Amqui	43	78	121	36%	64%	23	54	44	19%	45%	36%
Causapscal	22	37	59	37%	63%	11	31	17	19%	53%	29%
Saint-Alexandre-des-Lacs	1	0	1	100%	0%	0	1	0	0%	100%	0%
Lac-au-Saumon	6	13	19	32%	68%	6	6	7	32%	32%	37%
Saint-Cléophas	1	3	4	25%	75%	1	2	1	25%	50%	25%
Saint-Damase	6	6	12	50%	50%	3	7	2	25%	58%	17%
Sainte-Florence	8	4	12	67%	33%	1	8	3	8%	67%	25%
Sainte-Irène	6	5	11	55%	45%	1	7	3	9%	64%	27%
Saint-Léon-le-Grand	4	9	13	31%	69%	1	5	7	8%	38%	54%
Saint-Moise	11	13	24	46%	54%	3	14	7	13%	58%	29%
Saint-Noël	2	3	5	40%	60%	0	2	3	0%	40%	60%
Saint-Tharcisus	6	5	11	55%	45%	0	9	2	0%	82%	18%
Saint-Vianney	4	6	10	40%	60%	2	4	4	20%	40%	40%
Saint-Zénon du Lac-Humqui	0	3	3	0%	100%	0	0	3	0%	0%	100%
Sainte-Marguerite	1	0	1	100%	0%	0	1	0	0%	100%	0%
Sayabec	7	17	24	29%	71%	1	14	9	4%	58%	38%
Val-Brillant	12	16	28	43%	57%	3	18	7	11%	64%	25%
TNO	5	2	7	71%	29%	0	5	2	0%	71%	29%
MOYENNE	146	225	371	39%	61%	56	191	124	15%	51%	33%

2021 (TOUTES LES INTERVENTIONS)

Casernes	semaine	soir &	total	semaine	soir &	0 - 8 h	8 - 16 h	16 - 24 h	0 - 8 h	8 - 16 h	16 - 24 h
	8 - 16 h	fds	appels	8 - 16 h	fds	appels	appels	appels	appels	appels	appels
MOYENNE	118	171	289	41%	59%	44	150	95	15%	52%	33%

2020 (TOUTES LES INTERVENTIONS)

Casernes	semaine	soir &	total	semaine	soir &	0 - 8 h	8 - 16 h	16 - 24 h	0 - 8 h	8 - 16 h	16 - 24 h
	8 - 16 h	fds	appels	8 - 16 h	fds	appels	appels	appels	appels	appels	appels
MOYENNE	114	208	322	35%	65%	47	152	123	15%	47%	38%

2019 (TOUTES LES INTERVENTIONS)

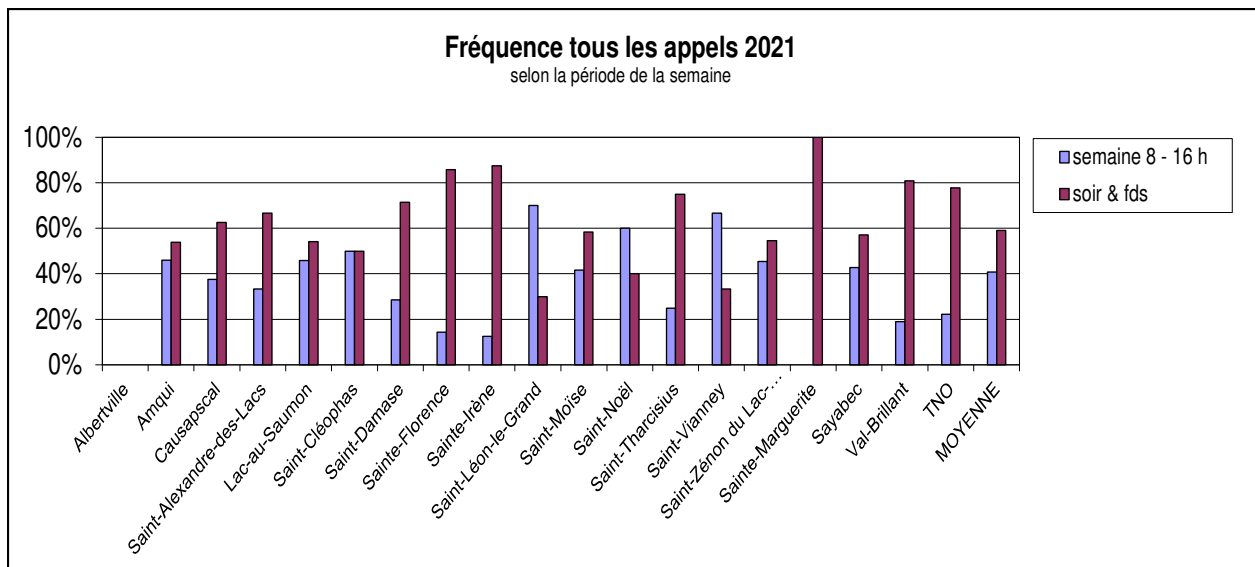
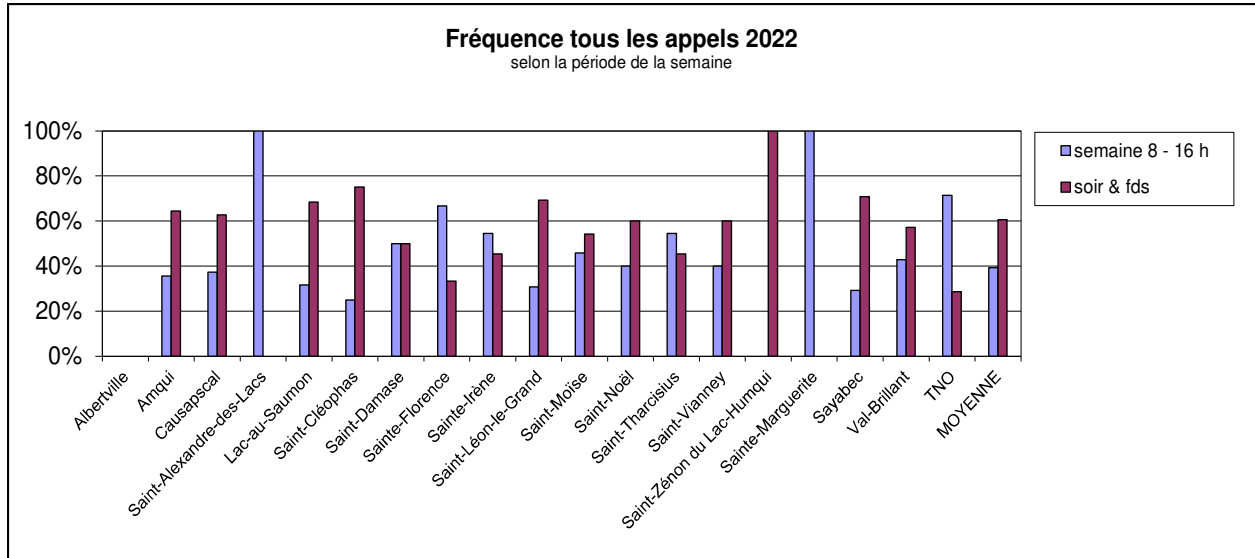
Casernes	Semaine	soir & fds	total	Semaine	soir & fds	0 - 8 h	8 - 16 h	16 - 24 h	0 - 8 h	8 - 16 h	16 - 24 h
	8 - 16 h	appels	appels	8 - 16 h	appels	appels	appels	appels	appels	appels	appels
MOYENNE	107	203	310	35%	65%	39	142	129	13%	46%	42%

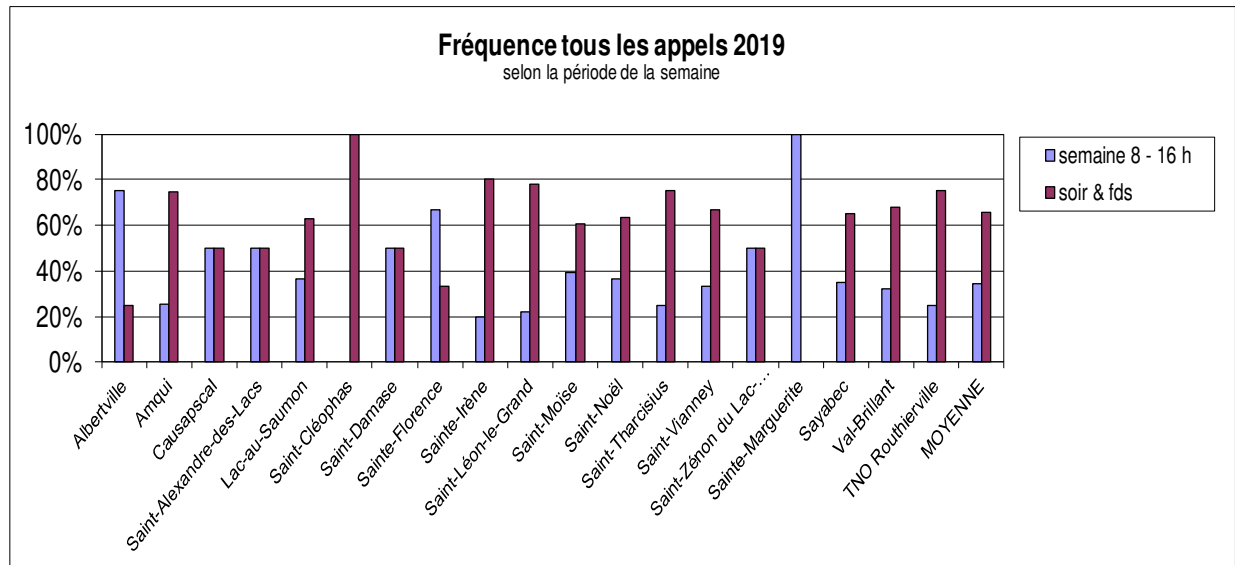
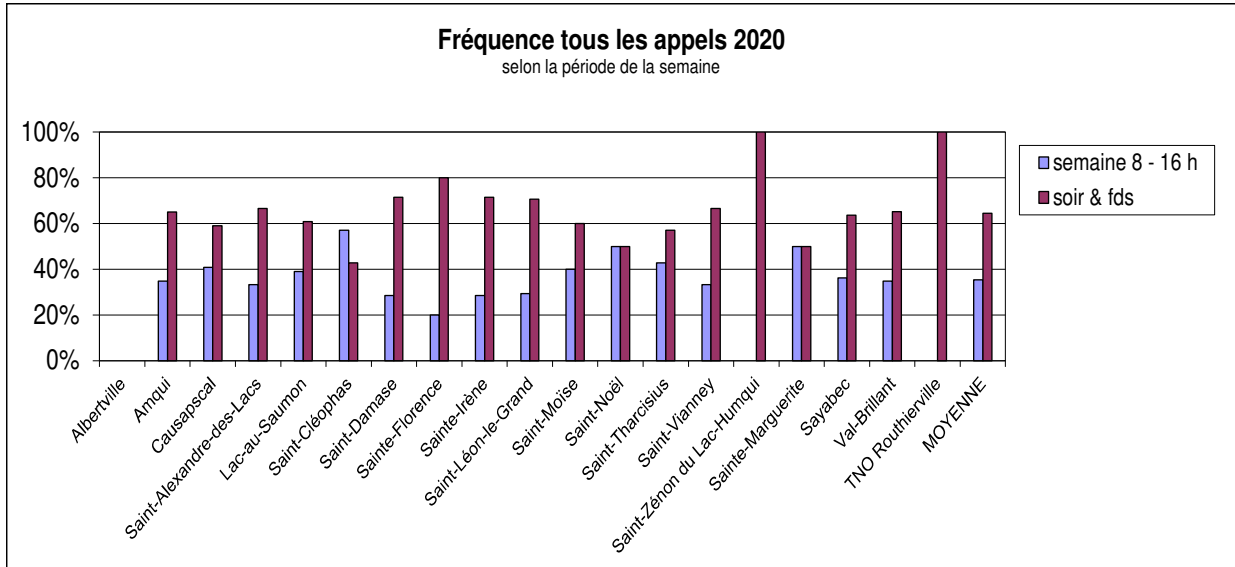
2018 (TOUTES LES INTERVENTIONS)

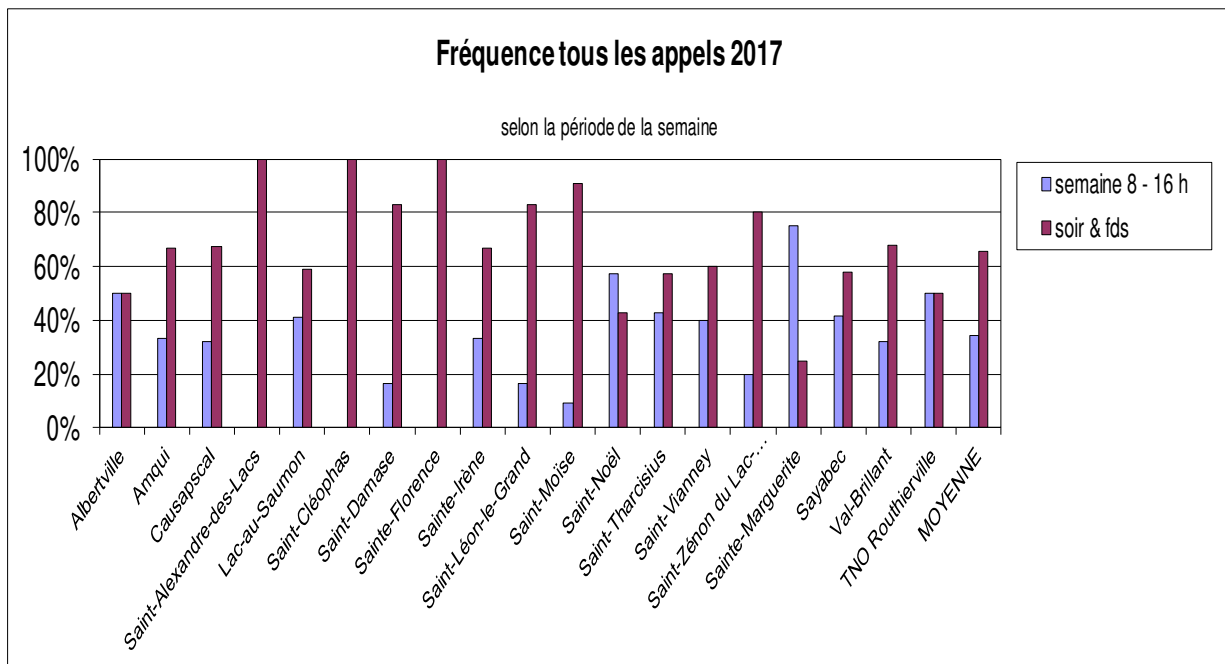
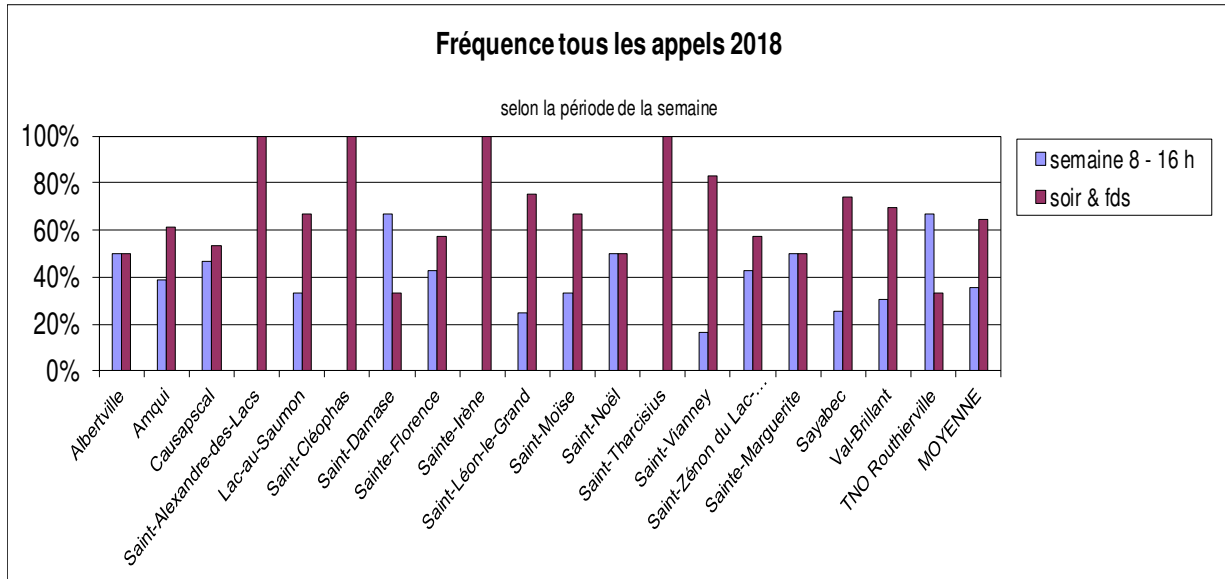
Casernes	semaine	soir & fds	total	Semaine	soir & fds	0 - 8 h	8 - 16 h	16 - 24 h	0 - 8 h	8 - 16 h	16 - 24 h
	8 - 16 h	appels	appels	8 - 16 h	appels	appels	appels	appels	appels	appels	appels
MOYENNE	98	179	277	35%	65%	48	142	87	17%	51%	31%

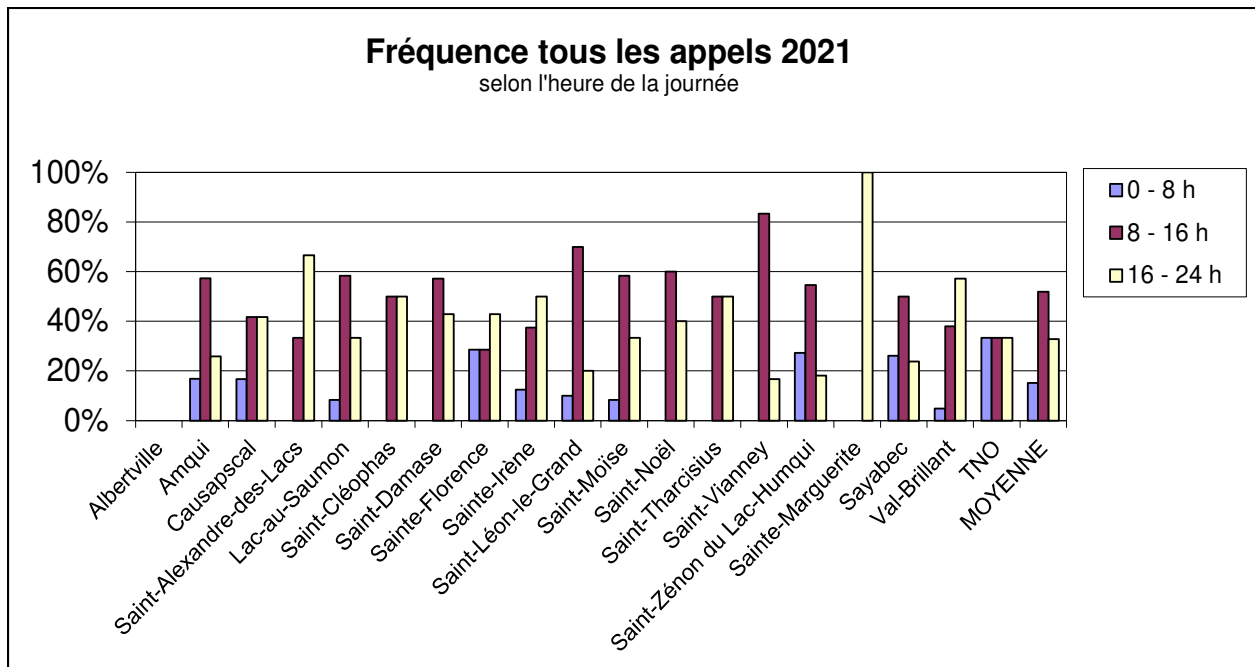
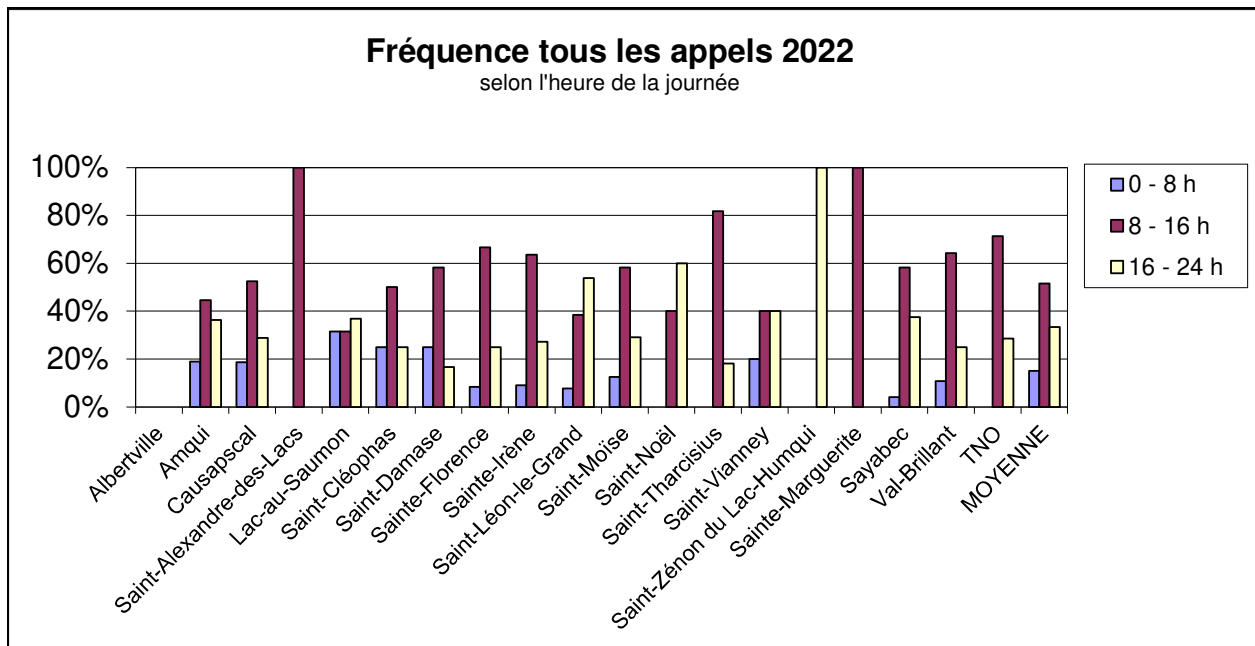
2017 (TOUTES LES INTERVENTIONS)

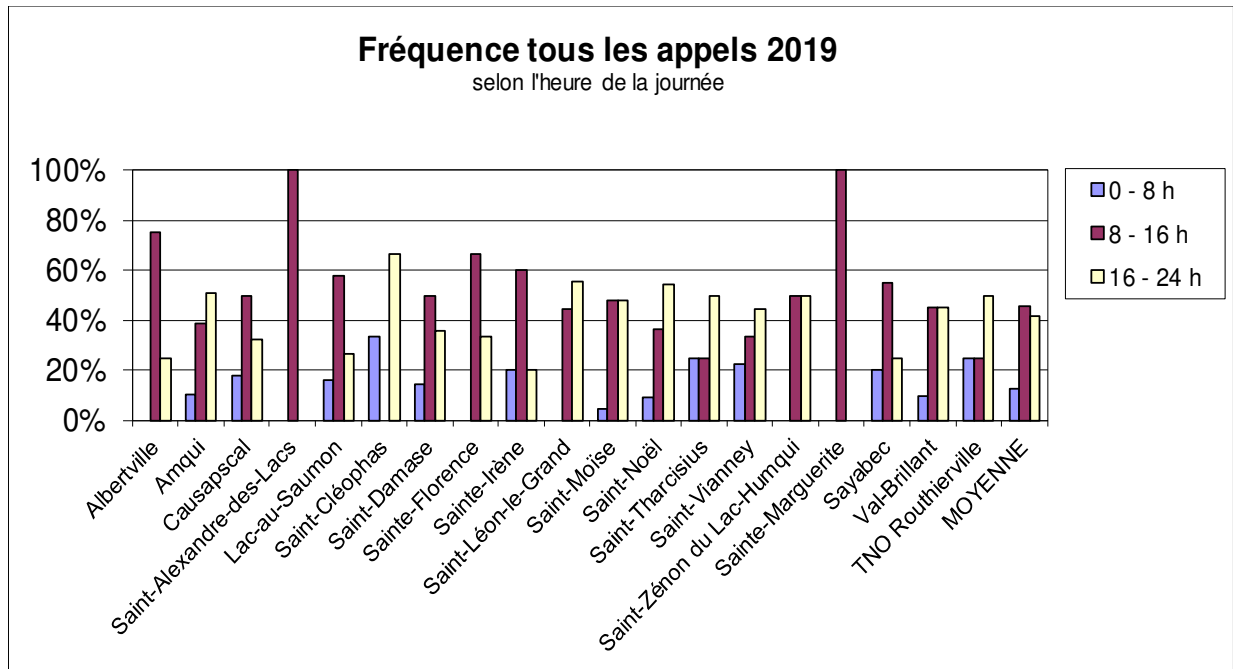
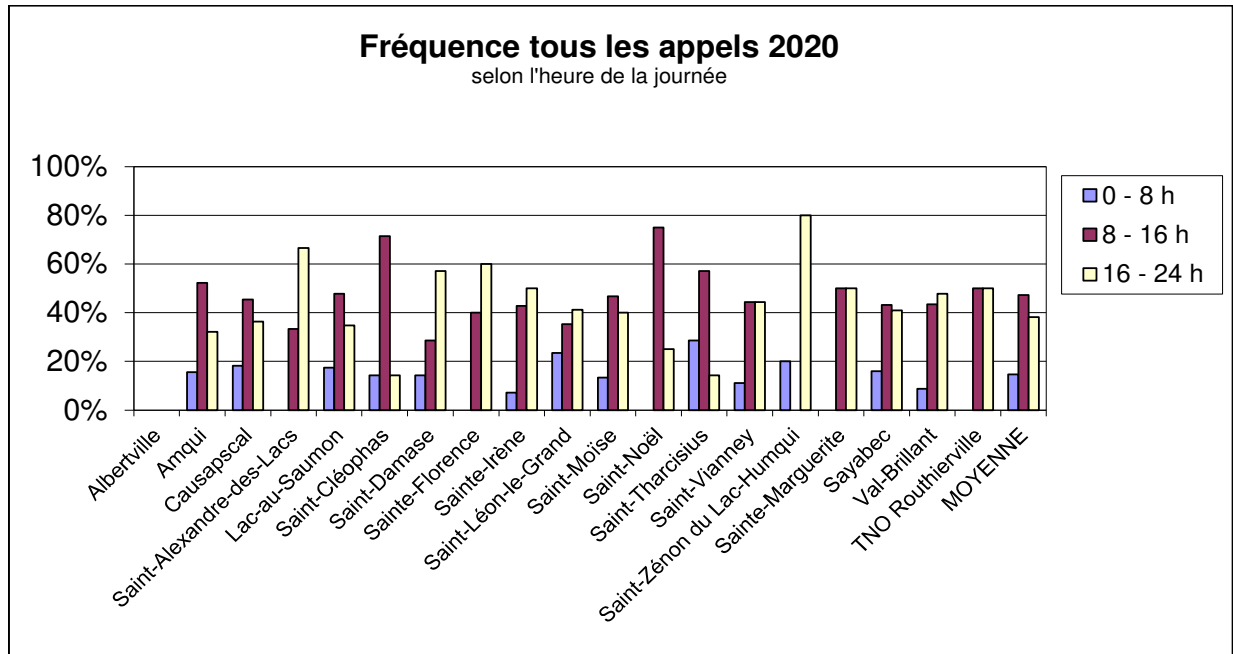
Casernes	semaine	soir & fds	total	semaine	soir & fds	0 - 8 h	8 - 16 h	16 - 24 h	0 - 8 h	8 - 16 h	16 - 24 h
	8 - 16 h	appels	appels	8 - 16 h	appels	appels	appels	appels	appels	appels	appels
MOYENNE	94	181	275	34%	66%	46	130	99	17%	47%	36%

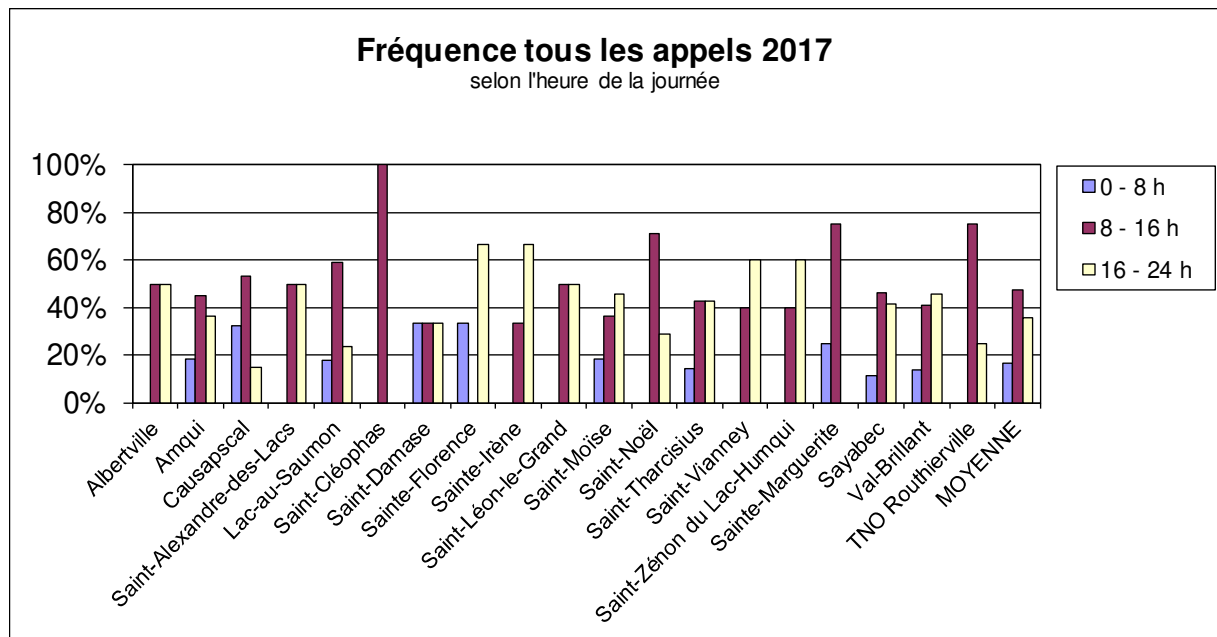
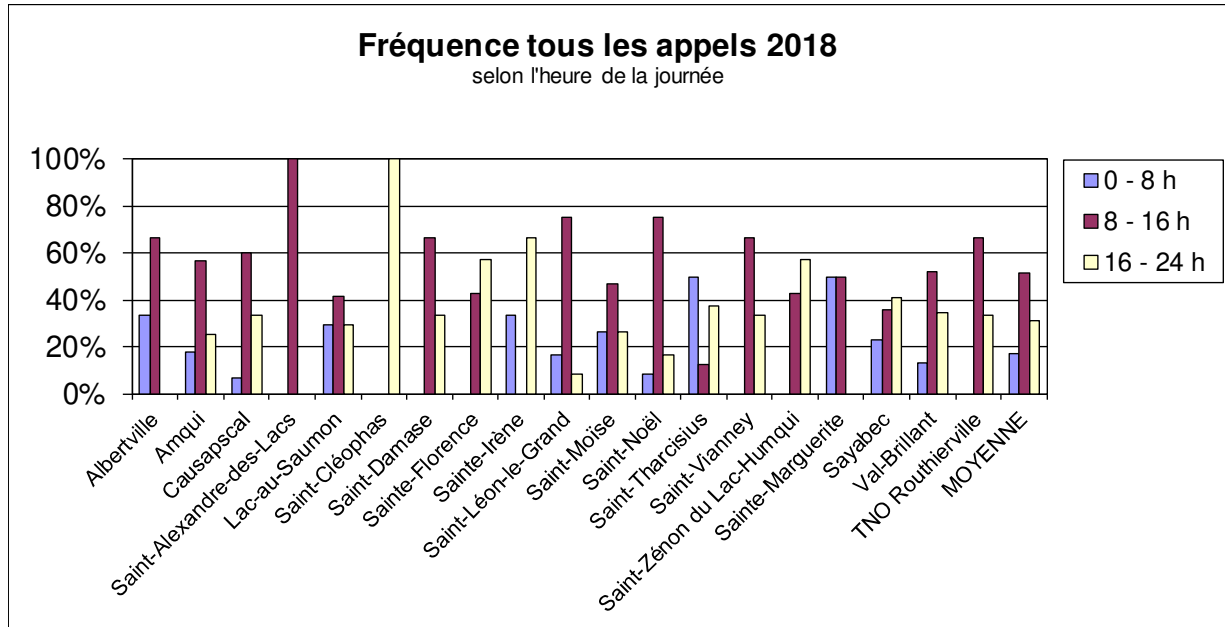












TOUS LES APPELS

Municipalité	Temps Réponse moyen 2017 (min.)	Temps Réponse moyen 2018 (min.)	Temps Réponse moyen 2019 (min.)	Temps Réponse moyen 2020 (min.)	Temps Réponse moyen 2021 (min.)	Temps Réponse moyen 2022 (min.)
Albertville	00:19	00:19	00:13	N/A	00:15	0:15
Amqui	00:11	00:10	00:09	00:08	00:09	0:09
Causapsca	00:11	00:12	00:14	00:14	00:15	0:15
Lac-au-Saumon	00:11	00:10	00:10	00:10	00:09	0:12
Saint-Alexandre-des-Lacs	00:33	00:14	00:17	00:15	00:15	0:13
Saint-Cléophas	00:17	00:09	00:16	00:15	00:17	0:10
Saint-Damase	00:19	00:17	00:19	00:18	00:17	0:18
Sainte-Florence	00:24	00:18	00:15	00:14	00:13	0:16
Sainte-Érène	00:21	00:22	00:20	00:18	00:22	0:12
Saint-Léon-le-Grand	00:12	00:10	00:09	00:11	00:06	0:18
Saint-Moïse	00:17	00:15	00:09	00:13	00:15	0:18
Saint-Noël	00:06	00:10	00:07	00:07	00:07	0:20
Saint-Tharcisius	00:11	00:10	00:13	00:16	00:18	0:17
Saint-Vianney	00:14	00:13	00:19	00:20	00:23	0:23
Saint-Zénon du Lac-Humqui	00:16	00:21	00:21	00:19	00:19	0:18
Sainte-Marguerite-Marie	00:22	00:26	00:22	00:35	00:24	0:13
Sayabec	00:14	00:08	00:09	00:10	00:08	0:11
Val-Brillant	00:10	00:08	00:10	00:08	00:07	0:11
TNO Routhierville	00:20	00:24	00:17	00:23	00:15	0:24
MOYENNE	00:16	00:15	00:14	00:15	00:14	00:15

N/A: Non applicable

Temps réponse Schéma 2013 (Mâchoire)							
Municipalité	Véhicules déployés	Distance (Km)	Temps de réponse	Municipalité	Véhicules déployés	Distance (Km)	Temps de réponse
Alberville	Autopompe Causapscal Unité d'urgence Causapscal	12 km	19 min	Ste-Marguerite-Marie	Autopompe Causapscal Unité d'urgence Causapscal	14 km	25 min
Amqui	Autopompe Amqui Unité d'urgence Amqui	-	15 min	St-Moise	Autopompe St-Noël Unité d'urgence Sayabec	4 km 13 km	17 min
Causapscal	Autopompe Causapscal Unité d'urgence Causapscal	-	15 min	St-Noël	Autopompe St-Noël Unité d'urgence Sayabec	- 17 km	21 min
Lac-au-Saumon	Autopompe Lac-au-Saumon Unité d'urgence Amqui ou Causapscal (dépendant du secteur)	-	17 min	St-Tharcisius	Autopompe Amqui Unité d'urgence Amqui	12 km	17 min
		Amqui / 10 km Causapscal / 13 km		St-Vianney	Autopompe St-Vianney Unité d'urgence Amqui	- 25 km	28 min
St-Alexandre-des-lacs	Autopompe Lac-au-Saumon Unité d'urgence Amqui	8 km 11 km	15 min	St-Zénon-du-Lac-Humqui	Autopompe St-Léon Unité d'urgence Amqui	12 km 24 km	27 min
St-Cléophas	Autopompe Sayabec Unité d'urgence Sayabec	10 km	15 min	Sayabec	Autopompe Sayabec Unité d'urgence Sayabec	-	15 min
St-Damase	Autopompe Saint-Noël Unité d'urgence Sayabec	12 km 18 km	20 min	Val-Brillant	Autopompe Val-Brillant Unité d'urgence Amqui ou Sayabec (dépendant du secteur)	-	18 min
Ste-Florence	Autopompe Causapscal Unité d'urgence Causapscal	12 km	18 min			Amqui / 14 km Sayabec / 13 km	
Ste-Irène	Autopompe Amqui Unité d'urgence Amqui	14 km	18 min	TNO (Routhierville)	Autopompe Causapscal Unité d'urgence Causapscal	22 km	25 min
St-Léon-le-Grand	Autopompe Saint-Léon Unité d'urgence Amqui	- 12 km	17 min	Ste-Paule	Autopompe Sainte-Paule Unité d'urgence Sayabec	- 18 km	22 min

Accidents et mâchoires de vie 2022

Le tableau ci-dessous contient un descriptif des accidents et des mâchoires de vie utilisées dans notre service incendie divisé en 3 secteurs desservis par les municipalités d'Amqui, Causapscal et Sayabec. La localité de Val-Brillant est spécialement desservie par deux services de mâchoires de vie, soit Amqui et Sayabec. Pour l'année 2022, 1 intervention a nécessité les mâchoires de vie sur 5 accidents à Saint-Léon-Le-Grand, 1 utilisation sur 5 accidents à Sainte-Irène ainsi que 1 utilisation sur 3 accidents à Lac-au-Saumon pour un total de 3 utilisations des mâchoires de vie sur 74 accidents répertoriés.

ACCIDENTS ET MACHOIRES DE VIE 2022

Municipalité	Accidents	MÂCHOIRES	%	Secteur desservi par		
Amqui **	11		15%	Amqui	37	50%
Causapscal	11		15%	Causapscal	14	19%
Lac-au-Saumon	3	1	4%	Sayabec	23	31%
Sayabec	8		11%	TOTAL	74	100%
Saint-Damase	2		3%			
Saint-Léon-le-Grand	5	1	7%			
Saint-Alexandre des Lacs	1		1%			
Saint-Moïse	7		9%			
Saint-Noël			0%			
Saint-Cléophas			0%			
Saint-Tharcisius	3		4%			
Sainte-Florence			0%			
Sainte-Irène	5	1	7%			
Saint-Vianney	3		4%			
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui			0%			
Val-Brillant	12		16%			
TNO-Routhierville	3		4%			
Sainte-Marguerite-Marie			0%			
Albertville			0%			
TOTAL	74	3	100%			

Amqui
 Causapscal
 Sayabec
 Secteur divisé en deux entre Amqui et Sayabec


Résultat: 3 utilisations des mâchoires sur 74 accidents

** Nombre d'utilisation des mâchoires de vie incluse dans les accidents (exemple: Lac-au-Saumon, 1 utilisation sur 3 accidents)

Mâchoires de vie 2022

Dans le tableau suivant vous y retrouverez les appels demandant l'intervention des mâchoires de vie, séparés par localité et par la suite par ordre chronologique. Les informations incluses dans le tableau sont la date, la municipalité, le délai entre la transmission de l'appel, l'arrivée du premier véhicule et si le schéma a été atteint (délai respecté) sinon une annotation en expliquant la cause. Le schéma n'a pas été atteint 5 fois sur 28 demandes de mâchoires de vie. La cause étant toujours un délai d'arrivée qui excédait le schéma 2013, variant de 2 à 9 minutes avant l'arrivée du service incendie. L'un de ces délais est causé par un lieu difficile à localiser.

Date Intervention	Code d'appel	Ville	Délai	Schéma Atteint	
2022-01-05	771 - accident de la route - inconnu si coïncé	Causapscal	00:14	oui	
2022-01-14	771 - accident de la route - inconnu si coïncé	TNO	00:25	oui	
2022-01-25	771 - accident de la route - inconnu si coïncé	Saint-Tharcisius	00:19	non	+ 2min.
2022-02-18	771 - accident de la route - inconnu si coïncé	Val-Brillant	00:11	oui	
2022-03-05	770 - accident de la route - coïncé	Amqui	00:19	non	+4min.
2022-03-22	771 - accident de la route - inconnu si coïncé	Saint-Alexandre-des-Lacs	00:12	oui	
2022-04-23	771 - accident de la route - inconnu si coïncé	Amqui	00:18	non	+3min.
2022-04-28	771 - accident de la route - inconnu si coïncé	Sainte-Irène	00:09	oui	
2022-04-29	770 - accident de la route - coïncé	Sainte-Irène	00:13	oui	
2022-04-29	770 - accident de la route - coïncé	Sainte-Irène	00:17	oui	
2022-05-16	770 - accident de la route - coïncé	Sainte-Irène	00:11	oui	
2022-05-29	770 - accident de la route - coïncé	Lac-au-Saumon	00:12	oui	
2022-06-04	770 - accident de la route - coïncé	Saint-Damase	00:13	oui	
2022-07-13	770 - accident de la route - coïncé	Amqui	00:08	oui	
2022-08-05	770 - accident de la route - coïncé	Saint-Damase	00:18	oui	
2022-08-12	770 - accident de la route - coïncé	Sayabec	00:09	oui	
2022-08-15	770 - accident de la route - coïncé	Saint-Léon-Le-Grand	00:15	oui	
2022-08-21	771 - accident de la route - inconnu si coïncé	Amqui	00:03	oui	
2022-10-07	770 - accident de la route - coïncé	Saint-Léon-Le-Grand	00:10	oui	
2022-10-10	771 - accident de la route - inconnu si coïncé	Lac-au-Saumon	00:13	oui	
2022-10-23	770 - accident de la route - coïncé	Saint-Léon-Le-Grand	00:21	non	+4min.
2022-11-02	771 - accident de la route - inconnu si coïncé	TNO	00:18	oui	
2022-11-14	770 - accident de la route - coïncé	Causapscal	00:15	oui	
2022-11-17	770 - accident de la route - coïncé	Val-Brillant	00:06	oui	
2022-12-02	770 - accident de la route - coïncé	Saint-Léon-le-Grand	00:09	oui	
2022-12-20	771 - accident de la route - inconnu si coïncé	Saint-Moise	00:26	non	+9 min (difficile à localiser)
2022-12-21	771 - accident de la route - inconnu si coïncé	Saint-Vianney	00:23	oui	
2022-12-30	771 - accident de la route - inconnu si coïncé	Saint-Vianney	00:26	oui	

 = Utilisation des mâchoires de vie

non = Délai dépassé

Le délai est entre la transmission et l'arrivée du premier véhicule.

Plan de mise en œuvre 2022

N°	Les actions de l'objectif sur le recours à des mesures préventives	Ressource affectée	Échéance	Procédure de vérification	Effectué %
1	Maintenir la compilation d'un rapport après chaque intervention du service, transmettre les documents requis au MSP (art.34).	Adjointe administrative	Annuellement	Rapport annuel au CM	100%
2	Assurer le suivi du schéma afin que les actions prévues au PMO soient réalisées.	Employés du service	En continu	Rapport au CM	100 %
3	Continuer d'offrir un service de prévention des incendies sur l'ensemble du territoire afin de minimiser l'impact des incendies pour la communauté.	Responsable de la prévention	En continu	Rapport annuel au directeur	100 %
4	Nommer un officier de santé et sécurité au travail et maintenir les rencontres du comité de santé et sécurité au travail.	Chef André Verreault	Applicable à l'an 1	Direction	100 %
5	Appliquer, en collaboration avec les municipalités concernées, le programme portant sur l'exploitation, l'entretien et l'amélioration des casernes.	Direction	En continu	Rapport au CM	100 %
6	Maintenir et bonifier le programme portant sur l'évaluation et l'analyse des incidents et orienter les activités de prévention en fonction de ces résultats.	Responsable de la prévention	En continu	Préventionnistes	100 %
7	Continuer à réaliser les activités relatives à la recherche des causes et des circonstances des incendies.	Responsable de la prévention et pompiers et officiers	En continu	Préventionnistes	100 %
8	Recruter des pompiers qui ont des disponibilités de jour (surtout dans les casernes qui n'ont pas 8 pompiers disponibles le jour) et étudier la possibilité d'assurer la présence d'un nombre minimum de pompiers sur le territoire.	Direction	Applicable à partir de l'an 1	Direction	0 % Note 1
9	Maintenir les procédures opérationnelles de manière à prévoir le déploiement des ressources en fonction des risques à couvrir, de la disponibilité des pompiers (incluant la période de chasse et des vacances d'été), des distances à parcourir et des sources d'alimentation en eau disponibles dans les différentes parties du territoire.	Direction	Annuellement	Direction	100 %
10	Développer des outils pour monter un historique des événements et faire des statistiques pour les interventions en désincarcération.	Employés du service	Applicable dès l'an 1	Direction	100%
11	Maintenir les mesures préventives dans les secteurs où les interventions sont problématiques et y évaluer la possibilité d'ajouter à notre réglementation l'obligation de posséder un extincteur portatif comme mesure d'autoprotection.	Responsable de la prévention	En continu	Préventionnistes	100 %
12	Maintenir la promotion de mesures d'autoprotection dans les entreprises et institutions de la MRC.	Responsable de la prévention	En continu	Préventionnistes	100 %
13	Continuer d'appliquer le règlement N° 06-2001 en prévention des incendies sur la totalité du territoire.	Pompiers et responsable de la prévention	En continu	Conseil de la MRC	les résultats sont identifiés dans la partie du rapport de prévention précédent+
14	Maintenir et appliquer le programme des visites résidentielles avec le nouvel objectif ciblé et les effectifs déjà en place.	Responsable de la prévention	En continu	Préventionniste	100 %
15	Restructurer et appliquer le programme sur l'inspection de risques élevés et très élevés selon les fréquences déterminées au schéma et produire les plans d'intervention pour ces risques.	Responsable en prévention	Applicable à l'an 1	Préventionniste	100 %
16	Maintenir et appliquer le programme sur la sensibilisation du public.	Responsable de la prévention	En continu	Préventionniste	En continu
17	Accentuer les activités de sensibilisation chez les propriétaires de bâtiments de ferme et faire des visites d'inspection pour ces bâtiments à la fréquence établie dans le schéma.	Responsable de la prévention	Sensibilisation aux ans 1 et 2 et les visites applicables à l'an 3	Préventionniste	En continu

N°	Les actions de l'objectif sur le recours à des mesures préventives	Ressource affectée	Échéance	Procédure de vérification	Effectué %
18	Continuer la formation de tous les nouveaux pompiers par le programme pompier 1 de l'École nationale des pompiers (ENPQ).	Gestionnaire de la formation	En continu	Formateur	les résultats sont identifiés dans la partie du rapport de prévention précédent
19	Augmenter le nombre de pompiers formés en désincarcération.	Directeur du service	Applicable à l'an 1	Direction	En continu
20	Maintenir les ententes avec les municipalités de Mont-Joli, La Rédemption, Baie-des-Sables, Saint-René-de-Matane et de Matane.	Directeur du service	En continu	Direction	0 % Note 2
21	Appliquer le programme de remplacement, d'entretien et d'évaluation des véhicules d'intervention et des pompes portatives en s'inspirant des normes applicables et du <i>Guide d'application des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention</i> produit par le MSP.	Directeur du service et mécanicien	En continu	Direction et mécanicien	Le suivi se fait comme prévu
22	Appliquer le programme de remplacement des tenues de combat.	Directeur du service et mécanicien	Applicable à l'an 1	Direction	100 %
23	Maintien du programme de remplacement des véhicules.	Directeur du service et mécanicien	Applicable à l'an 2	Direction	En continu
24	Soumettre tous les véhicules d'intervention aux inspections requises et, le cas échéant, à une attestation de performance ULC.	Mécanicien	Annuellement	Direction	100 %
25	Élaborer en collaboration avec les municipalités concernées, un programme portant sur l'entretien, l'évaluation et l'optimisation des points d'eau. Favoriser l'implantation des points d'eau proposés pour améliorer l'alimentation en eau dans ces municipalités.	Directeur du service et génie municipal	Applicable à l'an 2	Direction	65% Note 3
26	Élaborer et mettre à jour annuellement, en collaboration avec les municipalités concernées, un programme portant sur l'entretien, l'évaluation et la réfection des infrastructures d'alimentation en eau et permettant la codification des bornes fontaines selon la norme NFPA 291.	Directeur du service	Applicable à l'an 1	Direction	En continu
27	Continuer la concertation avec les autres intervenants lors d'un appel d'urgence et maintenir une rencontre annuelle avec ceux-ci afin d'assurer un arrimage harmonieux.	Directeur du service et coordonnateur en sécurité civile	En continu	Coordonnateur sécurité civile	0% Note 4
28	Donner de la formation sur l'utilisation d'équipements incendie dans les entreprises et sensibiliser et appliquer les mesures de prévention pour les secteurs éloignés des casernes comme mesure d'autoprotection.	Responsable de la prévention	Au besoin de l'employeur	Préventionniste	100%
29	Produire et adopter annuellement un rapport d'activités incendie en faisant référence aux actions prévues dans le plan de mise en œuvre et le transmettre au MSP conformément à la <i>Loi sur la Sécurité Incendie</i> (art.35).	Directeur du service et employés	Annuellement	Employés du service	100%
30	Intégrer les fourgons de secours et les véhicules de service au programme de remplacement, d'entretien et d'évaluation des véhicules d'intervention (Réf. action 22).	Directeur du service et mécanicien	Applicable à l'an 1	Direction	100%
31	Rendre conformes les bornes sèches du rang des Pionniers à Lac-au-Saumon et de la route Aux-Quatre-Vents à Amqui en fonction des normes en vigueur.	Directeur du service	Dans le périodique du 5 ans de ce schéma	Direction	100 %

Note 1 : 10 nouveaux pompiers ont suivi la formation de désincarcération.

Note 2 : Une nouvelle entente a été refaite avec les MRC concernées à l'exception de certaines municipalités de La Mitis

Note 3 : Un programme d'implantation et de mise à niveau a été déposé aux directeurs généraux. Le service de génie municipal coordonne la mise en place des bornes-sèches. Certaines municipalités sont en procédure de mise en place de bornes-sèches mais la pandémie de la Covid-19 a ralenti cette mise en place.

Note : 4 Non effectué dû à la Covid-19.